CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE



2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ
RAPPORT FINANCIER



SOMMAIRE

Édito du Président 3
Mayotte en chiffres 4
2019 en quelques dates 5

Conseil départemental de Mayotte

Assemblée départementale et commissions 6
Exécutif 7
Organigramme des services 8

Appui aux services et moyens généraux

Performance de l'action publique 12
Ressources humaines 13
Moyens généraux, numérique 14

Développement économique, innovation

Aides aux entreprises (R) au commerce et à l'artisanat 16
Innovation, attractivité économique (R) 17
Tourisme 18
Agriculture, pêche et culture marine 19

Formation, apprentissage

Étudiants hors Mayotte, filière d'excellence 21
Formation professionnelle, apprentissage (R) 22
Observatoire, information et orientation sur l'emploi, les métiers (R) 23

Aménagement du territoire, infrastructures, développement durable

Foncier et domaine (D) 25
Planification, soutien aux collectivités 26
Infrastructures, bâtiments, équipements, réseau internet (R) 27
Transports terrestres, liaisons maritimes (R) 28
Aménagement des ports maritimes (R) (D) 29
Développement durable (R) (D) 30

Solidarité, enfance et santé

Personnes en situation de handicap (D) 33
Personnes âgées (D) 34
Assistance sociale (D), aide au logement (R) (D) 35
Insertion, médiation sociale 36
Aide sociale à l'enfance (D) 37
Protection maternelle et infantile, santé (D) 38
Laboratoire d'analyses 39

Sport, culture et patrimoine (R) (D)

Sport, jeunesse, vie associative 41
Culture, lecture 42
Archives, Musée et patrimoine de Mayotte 44

Europe, partenariat, coopération

Partenariat, coopération régionale 47
Projets européens 48

Rapport financier 2019

Points marquants du compte administratif 50
Évolution des recettes et dépenses 52
Évolution du résultat du STM 53
Résultat du budget annexe « Santé et protection de l'enfance » 54
Ratios financiers 55

(R) compétence exclusive Région
(D) compétence exclusive Département
(R) (D) compétence partagée Département/Région

ÉDITO



Soibahadine IBRAHIM RAMADANI
Président du Conseil départemental de Mayotte

Un exercice de transparence annuel

La publication du rapport annuel d'activité représente, pour le Conseil départemental, un exercice de transparence et de présentation des nombreuses actions accomplies au service des habitants de Mayotte.

Le déploiement du numérique et de l'internet très haut débit figurent parmi les réalisations significatives de 2019.

S'agissant de 2019, la performance de l'action publique, le déploiement du numérique et de l'internet très haut débit figurent parmi les réalisations significatives avec la dématérialisation des procédures et des actes de gestion. Trois illustrations fortes méritent d'être signalées : la création d'un portail Web pour la gestion des subventions (demande et instruction) intitulé lecd976soutientmonprojet.fr ; la mise en ligne de l'application BIKA afin de gérer les demandes d'aide et de bourse des étudiants (2 309 dossiers traités au total) ; la pose de 49 km de fibre optique et le début du raccordement au très haut débit internet (collèges, lycées, PMI…). Le rapport en offre un excellent aperçu.

Parallèlement, le Conseil départemental a signé, en 2019, des contrats d'objectifs annuels avec ses cadres supérieurs et poursuivi le recrutement de nouveaux profils de compétences afin de mieux concrétiser les projets structurants du territoire.

En termes de développement économique, 4,4 millions d'euros de subventions ont été versés par le Conseil départemental aux structures d'accompagnement et aux partenaires. Mais, l'année 2019 s'est aussi traduite notamment par la 2e édition du « Forum économique de Mayotte », marquée par le lancement de la nouvelle marque d'attractivité économique « Oui Mayotte », destinée à promouvoir – ensemble – Mayotte au niveau national et international.

Par ailleurs, la signature avec l'État du contrat de convergence et de transformation (2019/2022) en juillet 2019 marque un moment fort de l'année écoulée. La contribution du Conseil départemental est de 326 M€ sur les 1,6 milliards d'euros de cet outil majeur de planification.

Au titre de la planification, 2019 également a vu débuter une large concertation autour du SAR (schéma d'aménagement régional), pour imaginer Mayotte demain à la lumière des nouveaux enjeux.

Le développement durable marque une préoccupation forte qu'illustrent notamment la publication du rapport sur le schéma départemental des espaces naturels sensibles (35 sites recensés) ;
Les nombreuses opérations de sensibilisation sur la protection de la biodiversité et la préservation des sites naturels ou les animations en milieu scolaire comme les sorties pédagogiques.
7,1 M€ de travaux ont été consacrés à l'électrification rurale avec l'installation de 46 postes de transformateurs électriques. Enfin, soulignons l'expérimentation de 5 véhicules électriques avec l'installation de bornes de recharge 100 % solaire sur 2 sites (siège du Département et ex-CFA).

En termes d'action sociale, des places supplémentaires en lieux de vie et d'accueil ainsi qu'en maisons d'enfants à caractère social sont ouvertes, et des mesures d'assistance éducative en milieu ouvert permettent de prendre en charge les majeurs de moins de 21 ans et les mineurs confiés à la protection de l'enfance.

Des partenariats institutionnels, particulièrement avec la région île-de-France, la région et le Département de la Réunion, ont été instaurés en 2019 en faveur des mahoraises et des mahorais.
Le rapport financier du Conseil départemental, décrivant le résultat et l'évolution des recettes comme des dépenses de la collectivité, se caractérise par une situation stabilisée. Quelques chiffres doivent être salués : 54 M€ au titre du résultat de clôture sur la section de fonctionnement du budget principal ; un taux d'épargne de 20 % ; une très légère diminution (-1,2 %) des dépenses réelles de fonctionnement (241 M€ en 2019) par rapport à 2018, sous l'effet de l'absence de prise en charge de l'allocation RSA.
Enfin, pour l'investissement, un effort conséquent de près de 30 % a été consenti pour des dépenses qui représentent 66 M€ en 2019 (contre 52 M€ en 2018).

Autant d'éléments illustrés et étayés dans ce rapport que je vous incite à parcourir et qui témoignent de l'activité soutenue des services départementaux que je remercie.

MAYOTTE EN CHIFFRES

SUPERFICIE : 375 km²

- Petite-terre : 10 km²
- Grande-terre : 365 km²

SUPERFICIE DU LAGON
1 100 km²



17 COMMUNES
7 INTERCOMMUNALITÉS
13 CANTONS

26 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

270 372 HABITANTS
en 2019, dont **50 %** ont moins de 18 ans

DENSITÉ
745 hab/Km²

1/2 habitant de nationalité étrangère

+4% CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

SOLDE MIGRATOIRE :
+ 1 100 personnes/an

Solidarité / enfance

13 495 bénéficiaires de RSA représentant 4 840 foyers
585 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie
7 841 personnes accueillies au sein de la MDPH
9 770 enfants nés, soit près de 27 naissances par jour
18 centres de Protection Maternelle et Infantile

Transport / mobilité / télécommunications

234 km de routes dont **144 km** de chaussées départementales et **90 km** de routes nationales
387 869 passagers aériens
5 004 624 passagers des barges maritimes
5 amphidromes
49 km de fibre optique, **13 200** lignes éligibles au VDSL (>10 Mbit/s)

Économie / emploi / tourisme

1 020 entreprises créées dont **58 %** dans le secteur commerce, transport, hébergement et restauration
Taux de création d'entreprises : **10 %**
PIB/hab en 2017 : **9 380 €**
Déficit commercial : **648 M€**
Taux de chômage : **30 %**
65 500 touristes
137 essaims sismiques avec magnitude supérieure à 4

Formation / apprentissage

21 collèges publics
11 lycées publics
101 004 élèves scolarisés, dont 54 746 au 1er degré

25 908 élèves transportés
2 336 élèves hors Mayotte pris en charge, dont 2 265 étudiants et 71 lycéens

8 013 640 € dépenses élèves hors Mayotte

Sport / culture

30 000 licenciés sportifs
6 équipements sportifs
1 musée
3 médiathèques municipales
669 objets collectés, dont **2** tableaux d'art

Europe / partenariat

37 opérations programmées, portées par le Conseil départemental
5 réunions du Comité Régional Unique de Suivi des fonds européens
8 comités de pilotage intereg V Océan indien

2019 EN QUELQUES DATES

Janvier

17
Vœux 2019 de Monsieur Soibahadine IBRAHIM RAMADANI, président du Conseil départemental, annonçant ainsi jouer toutes les cartes pour que Mayotte devienne la base arrière des sociétés pétrolières dans le cadre de l'exploitation du gaz du Mozambique

Février

1er
Accueil, par le Président de la République, des élus ultramarins dans le cadre du « Grand débat national »

15
• Inauguration de la délégation du Conseil départemental de Mayotte à La Réunion, entièrement réorganisée

• Convention de partenariat entre le Département de Mayotte et la Région Réunion, pour un appui technique relatif à la gestion des fonds européens

• Convention de partenariat entre le Département de Mayotte et l'association France Volontaires, ouvrant la possibilité aux jeunes mahorais d'effectuer des missions de mobilité dans les pays de la zone Océan indien

Mars

1er
Convention de partenariat entre le Département de Mayotte et la Région Île-de-France afin de fortifier les relations d'échange des informations, des expériences et des expertises dans de multiples domaines en faveur des populations, des associations et des entreprises de ces deux territoires

15-18
Participation des auteurs mahorais au salon du livre de Paris

15-20
2e édition des tables rondes sur les langues mahoraises

30
Obtention de l'appellation « Musée de France » pour le Musée de Mayotte

Avril

14-16
Visite à Mayotte de Monsieur Christophe CASTANER, ministre de l'intérieur d'octobre 2018 à juillet 2020

18
Début des ateliers du territoire dans le cadre de l'élaboration du schéma d'aménagement régional (SAR)

21-23
Visite à Mayotte de Madame Annick GIRARDIN, ministre des Outre-mer de mai 2017 à juillet 2020

23-28
12e édition du festival des arts traditionnels de Mayotte (FATMA)

Mai

15
Découverte de la naissance d'un nouveau volcan sous-marin à 50 km à l'est de Mayotte, expliquant le phénomène sismique ressenti dans l'île depuis mai 2018

22-26
25e édition du festival de l'image sous-marinee.

Juin

11
3e réunion 2019 du comité de mise en œuvre des fonds européens structurels d'investissement (FESI), examinant ainsi la consommation des crédits européens

16
Accueil pour la 1re fois à Mayotte de la flamme des Jeux des îles de l'Océan Indien

Juillet/Août

8
Signature, entre l'État, le Conseil départemental et les intercommunalités, du contrat de convergence et de transformation 2019-2022, doté pour Mayotte de 1,6 Mds d'euros engagés à 66% par l'État, à 20% par le Département, à 8% par l'Europe et 4% par les intercommunalités.

18-28
10e édition des jeux des îles de l'Océan indien à l'île Maurice

29
Prise de fonction de Monsieur Jean-François COLOMBET, préfet de Mayotte, délégué du gouvernement

31
Accueil et récompense par le Conseil départemental de la délégation mahoraise aux jeux des îles de l'Océan indien

30
Convention de partenariat entre le Département de Mayotte et le Département de la Réunion dans le domaine social et de l'enfance

Septembre

21-22
Organisation de la 36e édition des journées européennes du patrimoine

26
Décès de Jacques CHIRAC, ancien président de la République, 1er chef d'État à visiter Mayotte en 2001 et grand défenseur de la départementalisation de Mayotte

Octobre

16
Réponse du président du Conseil départemental au 1er ministre, réitérant la démarche d'être autorité de gestion des programmes FEDER et FEDER-CTE post 2020

22
Visite à Mayotte de Monsieur Emmanuel MACRON, président de la République française

Novembre

12-13
2e Forum économique de Mayotte.

Décembre

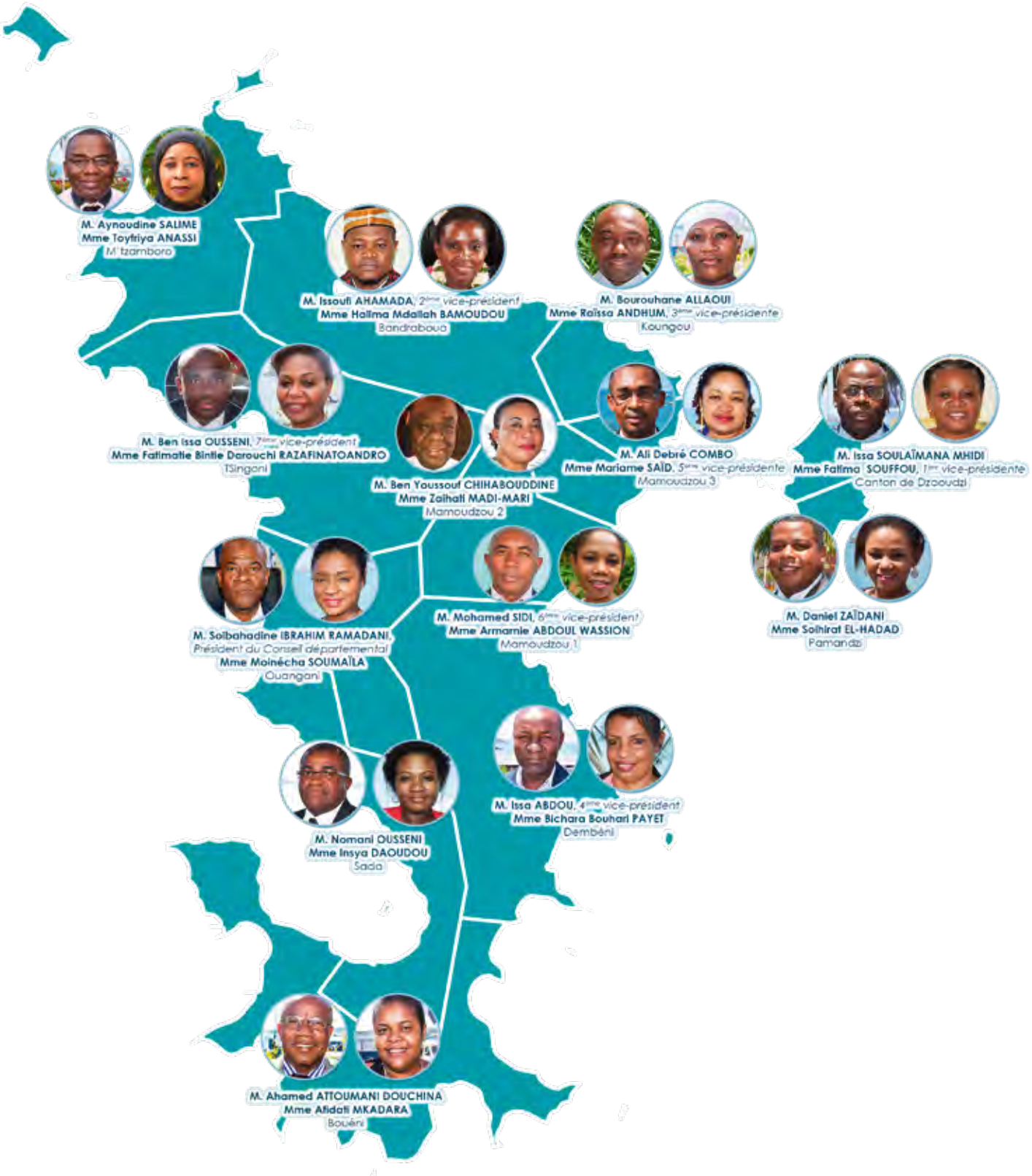
2
Ouverture du portail web de gestion des subventions du Conseil départemental de Mayotte « lecd976soutientmonprojet »

3
4e comité de suivi du Programme Opérationnel Interreg V Océan indien 2014/2020, confirmant la volonté du Conseil départemental de Mayotte de devenir autorité de gestion du programme FEDER-CTE 2021-2027

6
Lancement des premières journées départementales du handicap

11
Création d'une 7e caserne des pompiers à Dembéni

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE MAYOTTE



FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE



Assemblée délibérante

Bien que collectivité territoriale unique au sens de l'article 73 de la Constitution et exerçant relativement les compétences régionales et départementales, l'assemblée délibérante du Conseil départemental de Mayotte est composée de vingt-six membres à parité hommes/femmes depuis mars 2015.

Les conseillers départementaux, élus au suffrage universel direct pour six ans, élisent un-e président-e.
L'assemblée délibérante compose la commission permanente ainsi que les commissions spécialisées.
Elle désigne les élus représentant du Conseil départemental dans les organismes extérieurs.

L'assemblée départementale de Mayotte se réunit le plus souvent possible pour décider les orientations politiques et budgétaires.

Commission Permanente

La commission permanente, déterminée par l'assemblée délibérante du Conseil départemental, comprend à Mayotte vingt-six membres depuis avril 2015, regroupant ainsi l'ensemble des conseillers départementaux.
Elle délibère essentiellement sur les affaires courantes du Département et les dossiers qui lui sont soumis.

Conseillers départementaux

Issus du suffrage universel direct pour un mandat de six ans selon le mode de scrutin binominal majoritaire à deux tours, les conseillers départementaux votent en assemblée délibérante les rapports soumis par le président du Conseil départemental.

Ils définissent ensemble les politiques départementales permettant de répondre au mieux aux attentes des Mahoraises et Mahorais.

Rôle du président du Conseil départementaL

Incarnant le pouvoir exécutif du Département, le président prépare puis préside les séances de l'assemblée délibérante et exécute les délibérations y afférentes.

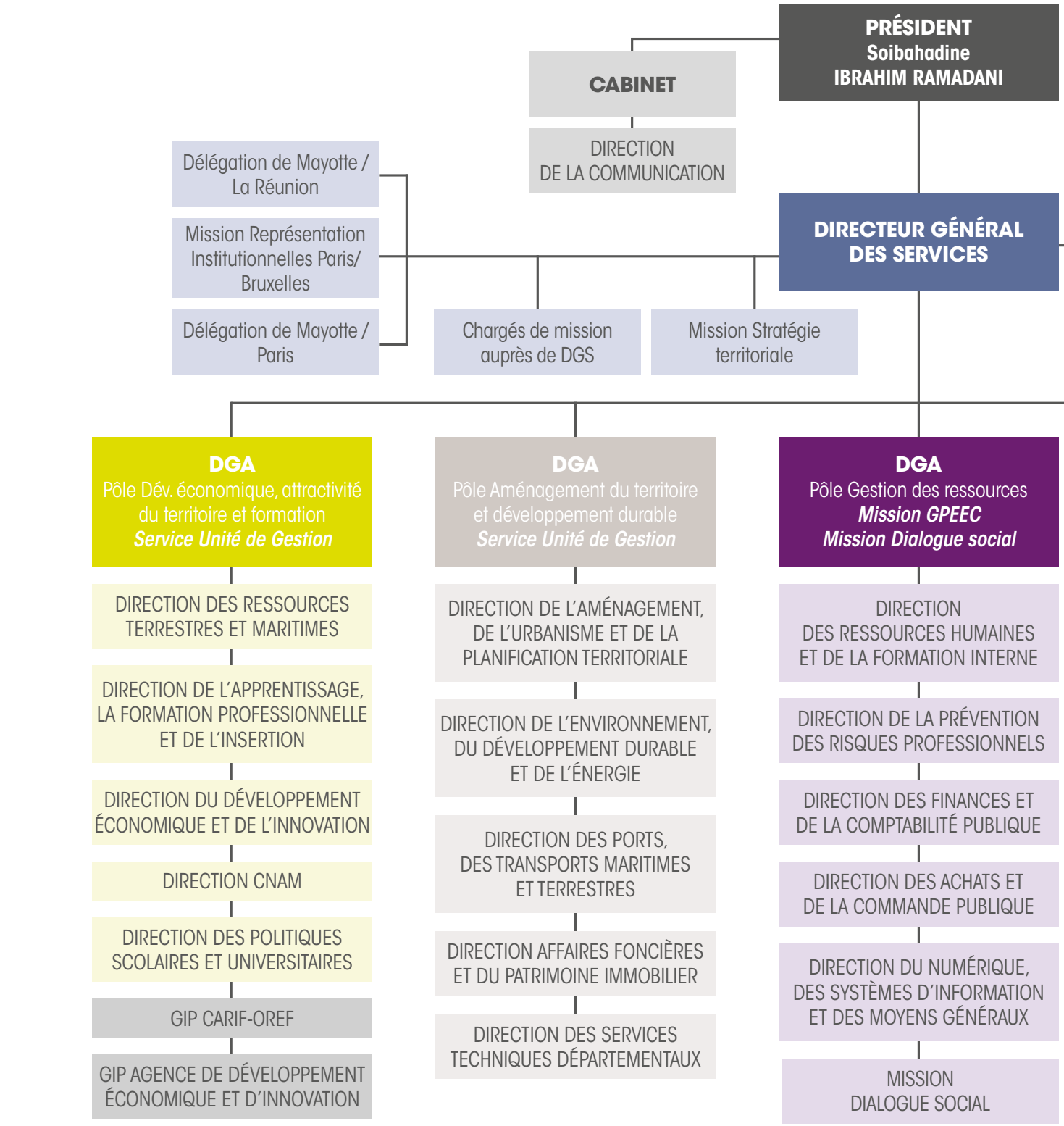
Il ordonne les dépenses et l'exécution des recettes du Conseil départemental.

Responsable des services et du domaine public du Département, il représente le Conseil départemental et accomplit au nom de celui-ci les actes juridiques et les actions en justice.

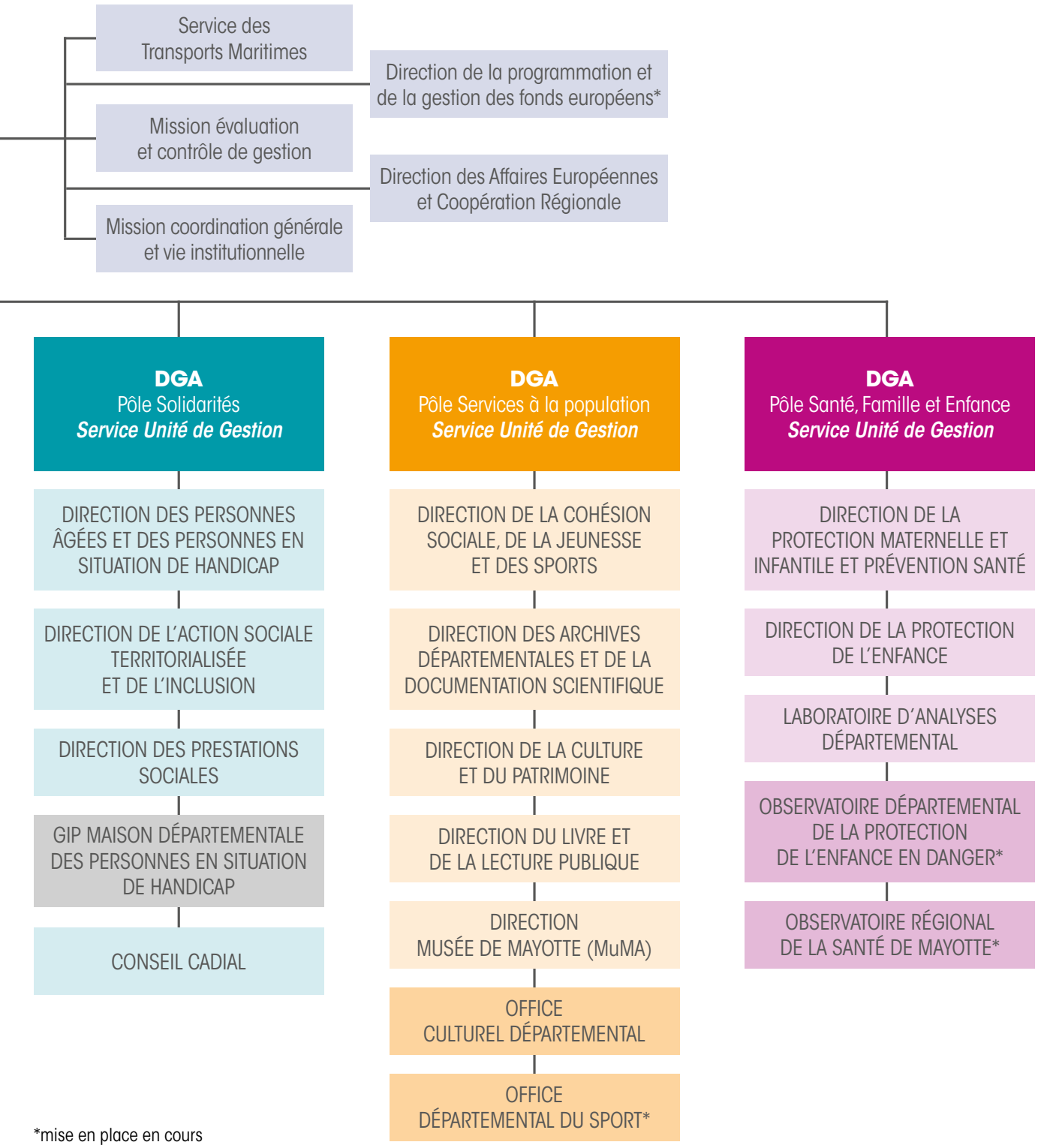
Enfin depuis 2015, l'exécutif du Conseil départemental de Mayotte est assisté de sept vice-présidents.



ORGANIGRAMME



DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



*mise en place en cours

COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les sept commissions spécialisées ci-dessous se réunissent à l'initiative de leur président(e) pour examiner les dossiers soumis à leurs avis, qui seront ensuite exposés à l'assemblée délibérante.

Commission Administration générale, infrastructures et transports

Présidente :	**Mme Fatima SOUFFOU**
Membres :	M. Issoufi AHAMADA
	Mme Armamie ABDOUL WASSION
	M. Ali Debré COMBO
	M. Daniel ZAÏDANI
	Mme Insya DAOUDA
	Mme Zaihati MADI-MARI

Commission Culture, jeunesse et sports

Président :	**M. Issoufi AHAMADA**
Membres :	Mme Mariame SAÏD
	M. Issa SOULAÏMANA MHIDI
	M. Bourouhane ALLAOUI
	Mme Zaihati MADI-MARI
	Mme Soihirat EL-HADAD

Commission Aménagement et développement durable

Présidente :	**Mme Raïssa ANDHUM**
Membres :	Mme Fatimatie RAZAFINATOANDRO
	M. Mohamed SIDI
	M. Issa ISSA ABDOU
	Mme Toyfriya ANASSI
	M. Nomani OUSSENI
	M. Daniel ZAÏDANI

Commission Action sociale, solidarité et santé

Président :	**M. Issa ISSA ABDOU**
Membres :	M. Bourouhane ALLAOUI
	M. Ali Debré COMBO
	Mme Halima Mdallah BAMOUDOU
	Mme Toyfriya ANASSI
	Mme Insya DAOUDA
	Mme Afidati MKADARA

Commission Éducation, formation et insertion

Présidente :	**Mme Mariame SAÏD**
Membres :	Mme Moinécha SOUMAÏLA
	Mme Halima Mdallah BAMOUDOU
	Mme Armamie ABDOUL WASSION
	Mme Soihirat EL-HADAD
	M. Ahamed ATTOUMANI DOUCHINA
	M. Ben Youssouf CHIHABOUDDINE

Commission Coopération décentralisée et affaires européennes

Président :	**M. Mohamed SIDI**
Membres :	Mme Fatima SOUFFOU
	M. Ben Issa OUSSENI
	Mme Bichara Bouhari PAYET
	M. Ben Youssouf CHIHABOUDDINE
	M. Ahamed ATTOUMANI DOUCHINA
	M. Aynoudine SALIME

Commission Finances, développement économique et touristique

Président :	**M. Ben Issa OUSSENI**
Membres :	Mme Bichara Bouhari PAYET
	M. Issa SOULAÏMANA MHIDI
	Mme Moinécha SOUMAÏLA
	M. Aynoudine SALIME
	Mme Afidati MKADARA
	M. Nomani OUSSENI



APPUI AUX SERVICES & MOYENS GÉNÉRAUX

155 555 123 €

- Performance de l'action publique
- Ressources humaines
- Moyens généraux, numérique

Le Conseil départemental de Mayotte modernise son action à travers l'organisation des services, les moyens déployés (humains, logistiques et numériques), afin d'améliorer la qualité du service rendu et de favoriser la concrétisation des projets structurants.

Un plan pluriannuel de formation est mis en œuvre pour renforcer les compétences des agents, afin de mieux répondre aux enjeux de la collectivité.

L'adaptation de l'action publique se manifeste aussi par une amélioration de la communication à la population sur les projets stratégiques menés (redynamisation du site internet et des comptes de réseaux sociaux du Département) ainsi que la dématérialisation des procédures de gestion (subventions, délibérations, bourses aux étudiants, etc.).

890 169 €

CHIFFRES CLÉS

Aide à la décision, outils de suivi

15 rapports d'étude et notes internes d'alerte et d'aide à la décision stratégique

6e rapport d'activité du Département édité

5 tableaux de suivi des mesures de gestion en matière de RH, STM, ASE, subventions, DSP port de Longoni, dont 4 transmis à la CRC

Communication

5 000 exemplaires du magazine d'information « La voix du Département »

72 859 personnes touchées par le post facebook du 31/10/2019 sur le stade de Cavani

Dépenses de communication : 176 K€

Vie des assemblées

461 délibérations de l'assemblée départementale (contre 339 en 2018)

6 assemblées plénières

10 commissions permanentes donnant lieu à 413 délibérations

453 rapports examinés par les différentes commissions thématiques

24 projets de textes examinés en séance sur 62 projets soumis pour avis par le Préfet, dont 38 en procédure d'urgence

18 avis des conseils consultatifs (CESEM et CCEEM), dont 4 saisines

Dépenses CESEM et CCEEM : 55 K€

Contentieux public et privé

53 requêtes enregistrées, dont 25 concernant la gestion du personnel, 13 relatives aux marchés publics et 3 concernant le port de Longoni

64 avis et expertises émis

70 contentieux de régularisation foncière en cours

Frais d'actes et de contentieux : 494 K€

Commande publique

231 marchés publics notifiés, dont **71 marchés de travaux**

Montant des marchés : 21 M€ dont :
- marchés de travaux : 12 M€
- marchés de service : 8 M€
- marchés de fourniture : 1 M€

Actions réalisées en 2019

Étude, appui, outils d'amélioration et de communication
- Dématérialisation de la gestion des subventions (demande et instruction) et mise en place d'un portail web (« lecd976soutientmonprojet.fr »)
- Adoption et communication à la chambre régionale des comptes (CRC) des tableaux de suivi de la mise en œuvre des mesures en matière de gestion des ressources humaines (RH), du Service des Transports Maritimes (STM), des subventions et de la délégation de service public du port de Longoni
- Analyse des frais de déplacement, de la convention SDIS/CD976, etc.
- Participation à des travaux et suivi de projets stratégiques (Schéma d'Aménagement Régional, cité administrative, centre sportif de haut niveau, etc.)
- Rétablissement des relations presse avec les médias, redynamisation des comptes de réseaux sociaux du Département de Mayotte
- Accompagnement des services dans la campagne de communication sur des projets stratégiques

Veille institutionnelle, vie des assemblées
- Remplacement du logiciel des délibérations Dotelec par Webdelib
- Notes de sensibilisation et de rappel sur le respect des procédures
- Publication sur www.cd976.fr des recueils des actes administratifs (RAA)

Contentieux public et privé
- Anticipation des risques de contentieux et production des avis et conseils
- Sécurisation des actes et des décisions de la collectivité (contrats de travail et arrêtés des agents, conventions, etc.)
- Mise en place d'une mini bibliothèque

Achats et commande publique
- Formation des agents référents achats sur les marchés publics et l'utilisation du progiciel « MarcoWeb »
- Finalisation d'un guide interne des procédures



Perspectives 2020

Étude, appui, outils d'amélioration et de communication
- Actualisation de l'exécution des mesures relatives à l'aide sociale à l'enfance (ASE), à la départementalisation de Mayotte, aux RH et subventions
- Lancement de la mise en place d'un outil de pilotage de la performance
- Examen de l'attribution de subventions aux comités et ligues sportifs mahorais
- Participation à la rédaction des programmes opérationnels européens
- Lancement des campagnes thématiques, nouvelle formule des magazines (La voix du Département, Rissala)

Veille institutionnelle, partenariat, vie des assemblées
- Mise en place d'une rubrique « veille juridique » sur l'intranet du Conseil départemental
- Poursuite des formations des unités de gestion, des directeurs et des DGA sur l'utilisation du logiciel de délibérations Webdelib
- Poursuite de la dématérialisation : équipement des élus en tablettes (en remplacement des dossiers papiers)

Contentieux public et privé
- Sensibilisation et accompagnement des services internes
- Poursuite de la réduction du volume de contentieux

Achats et commande publique
- Audit organisationnel de la fonction achat au sein du Département
- Mise en place d'une conférence sur les conflits d'intérêt et les risques pénaux dans les marchés publics

144 158 811 €

CHIFFRES CLÉS

Masse salariale : 142 M€ (+5 %)
dont :
- **11,8 M€** pour le STM
- **24,8 M€** pour le budget annexe Santé, Famille et Enfance

Effectif total : 3 169 agents (+2 %)
• 2 563 titulaires (86 %)
• 409 contractuels (14 %)
• 197 CUI (contrat unique d'insertion)

291 agents affectés au STM

175 recrutements (+122 %) dont :
• 160 contractuels
• 15 titulaires (par réintégration, détachement et mutation)

13 départs à la retraite (-75 %)

25 agents en disponibilité

168 agents mis à disposition

Frais de missions et de déplacements (agents et élus) : 2,1 M€

191 stagiaires accueillis

Formation des agents

1 493 agents formés (+32%) dont :

1 435 en formation de professionnalisation

20 en formation d'intégration

19 en formation de perfectionnement

19 en formation aux concours et examens

Taux d'absentéisme (agents non présents en formation) : **33 %**

Formation via le CNFPT : **63 %**

217 agents en formation intra

20 agents bénéficiant la formation obligatoire d'intégration

Dialogue social

666 accueils dont 166 physiques

166 dossiers individuels traités, dont 95 fonctionnaires

2 CT, 3 CAP, 2 CHSCT et 1 CCP

11 droits de retrait

3 protocoles signés de fin de conflits

Médecine préventive

680 consultations effectuées

87 préconisations d'aménagement de poste

10 études de poste

24 accidents de travail (+9 %)

Ressources humaines

Actions réalisées en 2019

Gestion du personnel, emploi et compétences

- Gestion de l'évolution de la masse salariale
- Mise en œuvre des mesures d'amélioration de la gestion des ressources humaines dans le cadre des recommandations de la CRC
- Évaluation intermédiaire et prolongement du plan de formation des agents
- Organisation et tenue des réunions des instances paritaires (comité technique, commission administrative paritaire, comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail, commission consultative paritaire)

Dialogue social

- Installation du comité technique suite aux élections des représentants du personnel du 6 décembre 2018
- Entretien avec les agents sur les problématiques individuelles, liées à la rémunération, à la carrière, aux affectations
- Participation aux instances représentatives du personnel et élaboration de protocoles d'accord de fin de conflits

Santé, sécurité au travail et prévention des risques professionnels

- Élaboration du document unique des risques professionnels (identification des risques et préconisation de mesures de prévention)
- Réalisation d'enquêtes sur les accidents de travail signalés

Perspectives 2020

Gestion du personnel, emploi et compétences

- Évaluation des mesures de gestion exécutées en matière de ressources humaines
- Bilan du plan de formation des agents sur la période 2017-2020
- Révision du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

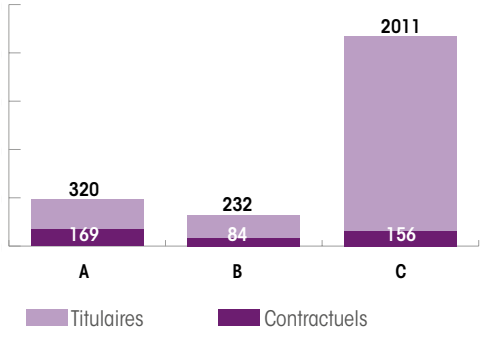
Dialogue social

- Élaboration d'une charte du dialogue social
- Élaboration d'un règlement d'aides aux organisations syndicales

Santé, sécurité au travail et prévention des risques professionnels

- Finalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels du Conseil départemental
- Acquisition d'un logiciel de santé pour mieux exploiter les données relatives à la sécurité et à la prévention des risques au travail

Effectif 2019 par catégorie et statut (hors emplois aidés)



Répartition H/F (au 31/12/2019)



10 506 143 €

CHIFFRES CLÉS

Sites de la collectivité

127 sites occupés par les services du Département

195 agents chargés de la sécurité et du gardiennage des sites

369 fauteuils achetés
100 chaises acquises
26 nouveaux bureaux installés

Parc télécommunication

661 téléphones mobiles, dont :

- 191 abonnements relevant du budget annexe Santé Famille et Enfance (SFE)
- 162 GSM achetés en 2019 dont 108 affectés au budget SFE

1 387 téléphones fixes dont 644 postes avec la nouvelle téléphonie voix IP

1 650 PC dont 296 achetés en 2019

Logistique, parc automobile

329 véhicules dont :

- Pôle Santé Famille Enfance : 36
- Service des Transports Maritimes : 13
- DEAL (mis à disposition) : 66
- 151 équipés d'un système de géolocalisation

Carburant : 273 K€ (+13 %), dont 17 % relevant du budget Santé Famille Enfance

Transmission dématérialisée des actes

1 526 transmissions (+16 %) dont :

57 % relevant de l'assemblée

19 % relevant de la commande publique

18 % relevant des ressources humaines

4 % relevant des documents financiers

3 % relevant des actes divers du service du numérique, des systèmes informatiques et des moyens généraux

Dématérialisation des courriers

10 234 courriers arrivés

Moyens généraux, numérique

Actions réalisées en 2019

Système d'information et de communication, numérique

- Lancement du projet « i-Parapheur », permettant la signature électronique des documents
- Mise à disposition d'un nouveau système de visioconférence avec le logiciel « Lifesize »
- Concrétisation des projets de dématérialisation suivants :
  - convocations, rapports et projets de délibérations des élus
  - dépôt des factures et des pièces comptables des fournisseurs
  - gestion des dossiers d'inscription des étudiants (logiciel « BIKA »)
  - du stock des fournitures de bureau (portail « KOUBA »)

Gestion du parc automobile et des sites

- Individualisation des cartes de carburant par véhicule avec un système de géolocalisation
- Réorganisation par équipe de binômes des agents de gardiennage
- Dotation en produits de ménage des agents d'entretien des sites

Perspectives 2020



Système d'information et de communication, numérique

- Poursuite de la dématérialisation des actes et des usages :
  - lancement de la gestion électronique des documents (GED)
  - développement de la pratique du télétravail
  - expérimentation de la dématérialisation des bulletins de salaire
- Déploiement de la nouvelle téléphonie avec la voix IP sur tous les sites du Conseil départemental
- Création d'une « matinale du numérique » destinée à informer et échanger sur les applicatifs métiers et outils collaboratifs mis en place pour les services du Département
- Réalisation d'un nouveau schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) de Mayotte
- Lancement du premier schéma directeur des systèmes d'information pour définir la politique informatique du Département et fixer des priorités

Gestion du parc automobile et des sites

- Poursuite des mesures de maîtrise du parc automobile (veiller au respect du règlement intérieur relatif à l'usage des véhicules)
- Mise en place de la visioconférence généralisée pour faciliter les réunions et les formations en limitant les déplacements
- Équipement des agents de surveillance et de gardiennage nocturne en téléphones mobiles et lampes-torches
- Installation de la vidéosurveillance sur certains sites et d'un système de pointeuse de la présence des agents





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION

13 471 199 €

- Aides aux entreprises, au commerce et à l'artisanat
- Innovation, attractivité économique
- Tourisme
- Agriculture, pêche et culture marine

Le Conseil départemental de Mayotte met en place des dispositifs d'aides pour soutenir les porteurs de projets dans les secteurs d'activité créateurs d'emplois, afin de favoriser le développement économique du territoire.

La collectivité s'appuie ainsi sur des structures d'accompagnement qui apportent un appui technique aux porteurs de projet, en particulier le montage et le suivi des dossiers.

L'intervention du Conseil départemental dans ce domaine consiste également à encourager l'innovation et à identifier les secteurs à fort potentiel de développement.

Enfin, les actions entreprises dans les domaines du tourisme, de l'agriculture et de la culture marine participent à faire de Mayotte un territoire attractif au niveau national et international.

Aides aux entreprises, au commerce et à l'artisanat

8 224 103 €

CHIFFRES CLÉS

293 porteurs de projets accueillis à l'ADIM (- 22 %) dont :
- 61 % d'hommes
- 39 % de femmes

137 dossiers instruits de demande de subvention (+174 %) sur 156 enregistrés à l'ADIM

82 projets financés pour 2,5 M€ (+ 47 % par rapport à 2018)

200 participants au 2e Forum économique de Mayotte

Subventions d'équipement versées : **1,5 M€** (hors projets innovants)

Subventions de fonctionnement versées : **6,8 M€**

Structures d'accompagnement

Subventions versées aux structures d'accompagnement des entreprises : **4,4 M€**

Structures subventionnées	Montant versé 2019
ADIM	856 960 €
BGE Mayotte Oussaidi	402 848 €
Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire	764 109 €
Chambre des métiers et de l'artisanat	819 700 €
Chambre de commerce et d'industrie	1 171 700 €
Assoc. Oudjérebou	145 500 €
Assoc. de gestion et comptabilité de Mayotte	153 000 €
Cabinet mahorais de conseil	39 388 €

Commerce, artisanat, presse

23 entreprises du commerce aidées (contre 5 en 2018)

Taxi vanille 976 : **120 K€**

19 entrepreneuses bénéficiaires de l'AIF (3 K€ par femme)

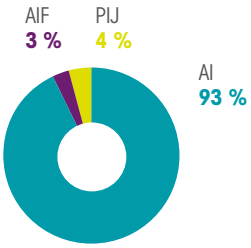
Aide versée à la presse : 69 K€

Actions réalisées en 2019

Financement des porteurs de projets

- Réception et instruction des dossiers de demandes de subvention à l'agence de développement et d'innovation de Mayotte (ADIM) pour le compte du Conseil départemental
- Création et préservation d'emplois grâce aux dispositifs d'aides économiques :
  - aide à l'investissement (AI)
  - aide à l'investissement des femmes (AIF)
  - projet initiative jeunesse (PIJ)

Répartition des dispositifs AI, AIF et PIJ





Promotion du développement économique

- Organisation de la 2e édition du « Forum économique de Mayotte »
- Entrée en vigueur du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDE2I) de Mayotte

Accompagnement à l'export des entreprises mahoraises

- Signature d'une convention entre le Conseil départemental, l'État, Business France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte et la Banque Publique d'Investissement France pour la création de la « Team France Export » à Mayotte
- Missions de prospection en Tanzanie, au Mozambique et à Madagascar
- Participation de la délégation de Mayotte à la Foire internationale de Madagascar et à la Foire économique de la région Boeny
- Organisation de sessions de formation et de rencontres de mise en réseau à destination des entreprises mahoraises pour les aider à développer leurs activités à l'export

Soutien au commerce, à l'artisanat

- Soutien à la chambre de commerce et d'industrie de Mayotte (CCIM)
- Structuration de la filière taxi de Mayotte

Perspectives 2020

- Mise en place du réseau des développeurs du numérique
- Structuration de la filière couture
- Prospection d'une autre filière à structurer

371 091 €

CHIFFRES CLÉS

Subventions versées à des projets innovants dont :
- ITH Center : **250 K€**
- Phytokeyz : **55 K€**
- Solupro : **49 K€**

150 participants aux « journées de l'innovation »

3 secteurs d'activités reconnus, susceptibles d'attirer des investisseurs potentiels



OuiMayotte



Innovation, attractivité économique

Actions réalisées en 2019

Soutien à l'innovation

- Soutien financier accordé à des projets innovants (ITH Center, Mayexpertinfo, Phytokeyz)
- Participation, en lien avec l'ADIM, à la 2e édition des « Journées de l'Innovation » du 9 au 10 octobre 2019
- Mise en place d'ateliers axés sur l'innovation lors de la 2e édition du « Forum économique de Mayotte »
- Publication, en lien avec la CCI de Mayotte, d'un appel à la concurrence pour une mission de contrôle technique relative à la construction de la technopole de Dembéni

Attractivité économique



- Lancement de la nouvelle marque d'attractivité économique « Oui Mayotte » afin de mieux vendre Mayotte au niveau national et international
- Organisation, en partenariat avec Outre-mer Network, de la 2e édition de l'opération « Invest In Mayotte » à Paris avec la présence de la ministre des Outre-mer
- Signature d'une convention de partenariat avec Business France afin de faciliter l'accueil des investissements étrangers à Mayotte
- Identification des secteurs d'activité présentant un fort potentiel de développement pour l'économie mahoraise, susceptibles d'attirer des investisseurs :
  - l'hôtellerie
  - la santé
  - l'économie circulaire (c-à-d, « système économique visant à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus », selon l'ADEME)

Perspectives 2020

Soutien à l'innovation

- Lancement du 1er concours d'innovation de Mayotte (« INNOV'ACTION 976 ») en partenariat avec la CCI de Mayotte
- Organisation de la 3e édition des « Journées de l'Innovation »
- Participation à la mise en œuvre de la stratégie régionale d'innovation et de spécialisation intelligente (SRI-SI)
- Création d'un fonds régional de soutien à l'innovation
- Coordination et animation du réseau d'innovation
- Suivi de la concrétisation des projets innovants

Attractivité économique

- Renforcement de l'attractivité de Mayotte en Afrique de l'Est et dans la région Océan indien
- Conception des zones d'activités économiques (Combani, Malamani et Badamiers)

2 543 755 €

CHIFFRES CLÉS

1,9 M€ versés au CDTM, dont :
- **1,5 M€** en fonctionnement
- **400 K€** pour le plan d'actions

3 offices intercommunaux du tourisme accompagnés

Subventions accordées à 14 entreprises du secteur touristique : **624 K€**

65 500 touristes (+16 %) dont :
- **affinitaires : 45 200** (+21 %)
- **agrément : 11 000** (+11 %)
- **affaires : 9 300** (+6 %)

7 paquebots accueillis

3 472 croisiéristes (+25%)

62 400 € attribués pour l'organisation des élections de Miss Mayotte

46 000 visiteurs lors du salon du tourisme et des loisirs de Mayotte (contre 25 060 en 2018)

75 exposants





Tourisme

Actions réalisées en 2019

Stratégie de développement touristique

- Élaboration du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs de Mayotte (SRDTLM)
- Amélioration de l'accueil des croisiéristes
- Soutien financier au Comité départemental du tourisme de Mayotte (CDTM), aux entreprises du secteur touristique et aux organisateurs des élections de Miss locale
- Accueil et accompagnement des porteurs de projets en matière d'hébergement touristique
- Assistance technique à des offices intercommunaux du tourisme (Petite-terre, Centre-Ouest et Sud) pour le développement touristique de leur territoire
- Réflexion sur les solutions à mettre en place pour développer la desserte aérienne de Mayotte
- Observation de l'activité touristique à Mayotte en collaboration avec l'antenne de l'INSEE à Mayotte

Promotion et commercialisation des produits touristiques

- Organisation du Festival du lagon comme évènement « Îles Vanille » dans le cadre de la présidence de Mayotte
- Participation de Mayotte au salon international de l'agriculture pour valoriser les produits locaux, ainsi qu'aux autres salons suivants :
  - Salon international de la plongée sous-marine à Paris
  - Salon ITB à Berlin
  - Salon Top Résa à Paris
- Organisation du salon du tourisme et des loisirs de Mayotte (8e édition), consacré aux saveurs et à la gastronomie de l'île

Perspectives 2020

- Validation et lancement de la mise en œuvre du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs de Mayotte (SRDTLM)
- Appui aux offices intercommunaux, via un contrat de développement touristique
- Réalisation d'une étude préalable à la définition de sites touristiques et de loisirs en lien avec le SRDTLM
- Publication d'une carte touristique interactive de Mayotte
- Réalisation de la phase opérationnelle du dossier de la desserte aérienne de Mayotte



Agriculture, pêche et culture marine



2 332 250 €

CHIFFRES CLÉS

Dépenses en investissement : **1,7 M€** dont :
• réseaux de voirie rurale : **935 K€**
• subventions versées : **307 K€**

Coût de la piste sur les hauteurs de Dembéni (5,3 km) : **3,6 M€**

Coût de la piste sur Ouangani Sud (2,8 km) : **1,5 M€**

Subventions de fonctionnement versées : **471 K€**
• dont 340 K€ à la CAPAM

Aide à la modernisation des petites exploitations agricoles : **868 K€**

27 dossiers de demande d'aides de minimis validés pour un montant de **470 K€**

Construction d'un abattoir de volaille AVM (abattoir de volailles à Mayotte) pour un coût de **1,3 M€**

Expérimentation : **430 rejets** de bananes produits

4 variétés de patate douce en phase d'essai

30 ha de reboisement de bassins versants validés

57 ha de forêts réhabilitées

Recettes des régies : **23 K€** dont :
• 22 K€ en scierie et 1 K€ en station de recherche agronomique

7 points de débarquement de produits de pêche en cours d'étude

Actions réalisées en 2019

Aménagements agricoles et ruraux

- Aménagement des pistes sur les hauteurs de Dembéni et Ouangani Sud et sur Coconi

Programmes de développement agricole du secteur primaire

- Lancement de nouveaux projets éligibles au fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
- Relance de la filière agrume à travers la production de plants sains
- Élaboration des orientations stratégiques pour le développement rural de Mayotte 2020-2030

Gestion durable des forêts départementales

- Lancement du marché relatif à la modernisation de la scierie départementale de Coconi
- Finalisation du dossier de financement pour l'aménagement du parc forestier de Coconi
- Obtention d'un financement auprès de l'office français de la biodiversité pour le sentier du Mont Choungui, le compagnonnage à la Réunion
- Construction d'un itinéraire technique de reboisement de padzas



Soutien à la filière pêche et aquaculture

- Aménagement des points de débarquement de produits de pêche
- Réalisation d'études de faisabilité de la nurserie/écloserie
- Assistance à l'élaboration de dossiers de demande de fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)
- Révision du plan de compensations des surcoûts (PCS)
- Validation du Schéma régional de développement de l'aquaculture marine

Perspectives 2020

- Réalisation des travaux de reboisement des bassins versants alimentant les retenues collinaires de Combani et de Bouyouni
- Mise en place d'un réseau d'agriculteurs en vue d'améliorer la production d'agrumes
- Inauguration du pôle d'excellence rurale (PER) de Coconi
- Réalisation des travaux des pistes Dzoumogné-Bandrani, Hachiké-Sohoa Bé, Mgombani, Bangouéni, Bandradzia
- Réalisation de l'atlas agricole et rural de Mayotte
- Création d'un centre d'application agro-écologique à Miréréni
- Construction des ouvrages suivants : Agripolis de Coconi, abattoir bovin, centre de conditionnement des fruits et légumes à Combani
- Élaboration du plan de valorisation de la filière pêche à Mayotte
- Étude d'aménagement du site de Coconi



FORMATION, APPRENTISSAGE

37 256 696 €

- Étudiants hors Mayotte, filière d'excellence
- Formation professionnelle, apprentissage
- Observatoire, information et orientation sur l'emploi, les métiers

Les étudiants mahorais poursuivant leurs études hors Mayotte bénéficient d'un accompagnement financier (bourses d'études, démarches administratives, caution solidaire, etc.) et d'une mise à disposition de gestionnaires ainsi que de médiateurs académiques afin de favoriser leur réussite.

Le Conseil départemental tient à cette occasion à valoriser les filières dites « d'excellence ». Pour cela un nouveau règlement d'octroi des aides financières est mis en place afin d'inciter les étudiants à choisir des filières répondant à un besoin dans l'île de Mayotte comme les secteurs de la santé, du social, de l'ingénierie, l'aéronautique.

Des partenariats sont également établis pour accompagner l'apprentissage et l'insertion professionnelle des jeunes et adultes.

8 384 002 €

CHIFFRES CLÉS

Année scolaire 2018/2019

2 265 étudiants pris en charge (-15 %)

71 lycéens aidés (- 68 %)

693 primo partants étudiants

Bourse et diverses aides en faveur des étudiants et lycéens mahorais hors Mayotte : **8 M€**

Prime d'installation : 207 K€

Billets d'avion et indemnités de retour définitif : **90 K€**

Stages à l'étranger : 168 K€

10 médiateurs académiques

44 K€ pour suivre les étudiants de l'académie de Bordeaux

Subventions versées : **362 K€** dont 315 K€ aux établissements scolaires

413 étudiants en 2e cycle (master 1 et 2)

26 doctorants 3e cycle

Dématérialisation des aides aux étudiants mahorais

2 309 dossiers traités dont :
- 2 163 acceptés par la COBA (commission d'octroi de bourse et des aides)



Étudiants hors Mayotte, filière d'excellence



Actions réalisées en 2019

Bourses et aides

- Gestion des demandes d'aide et de bourse aux étudiants
- Communication sur le règlement des bourses
- Mise en ligne web de l'application « BIKA »
- Demande de remboursement du Fonds Social Européen pour la médiation sociale académique de Bordeaux

Enseignement supérieur et filière d'excellence

- Révision de la priorisation des filières d'enseignement supérieur, une des nouveautés du nouveau règlement de bourse
- Partenariat avec le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Rennes
- Partenariat avec l'université de Perpignan dans le cadre d'un programme de recherche scientifique (filière plantes à parfum), afin de mettre en place une filière agricole dans le domaine de la science et la technique

Soutien aux actions éducatives et parascolaires

- Soutien financier aux organismes publics et aux associations des parents d'élèves des lycées
- Réalisation de la 5e édition de la journée nationale des diplômés à Montpellier
- Organisation de la 2e journée de l'enseignement supérieur, afin de préparer les étudiants à la mobilité (demande de bourse, mutuelle, etc.)

Perspectives 2020

Étudiants et lycéens hors Mayotte

- Nouvelle version de l'application de gestion des bourses BIKA avec des modules extranet, intranet et de paiement
- Poursuite du développement et consolidation des partenariats avec les associations des parents d'élèves et des étudiants mahorais
- Publication du marché et lancement des études sur l'élaboration du schéma régional de la recherche et de l'enseignement supérieur de Mayotte
- Offre d'un nouveau service d'écoute psychologique pour les étudiants
- Partenariat avec le CUFR/Rectorat sur les langues régionales et sur le projet Pépite (Pôle Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat)
- Travail partenarial avec la Direction de l'Agriculture, des Ressources Terrestres et Maritimes pour la filière plantes à parfum, plantes médicinales

27 137 264 €

CHIFFRES CLÉS

Formation et insertion professionnelle, apprentissage

95 conventions signées

Subventions versées aux organismes publics : **6,9 M€** dont :

- Pôle emploi : **1,1 M€**
- Lycée de Dzoumogné : **1,3 M€**

Subventions versées aux structures d'insertion :

- Mission locale : 262 K€
- CRIJ : 185 K€
- Somahazi : 93 K€
- Wenka culture : 50 K€
- Messo : 40,5 K€

7,7 M€ versés à l'ASP pour la gestion et le transport des stagiaires en formation professionnelle

Formation sanitaire et sociale

Subvention versée à l'IRTS Réunion : **2,4 M€**

dont équipement en mobiliers et matériels : **157 K€**

Bourse et frais pédagogiques aux étudiants en IRTS : **325 K€**

10 concours de niveau 3, 4 et 5 en partenariat avec les IRTS (Mayotte, Hauts de France, Bordeaux, Lorient, Croix Rouge Occitanie, Réunion)

3 concours dans le domaine sanitaire avec l'IFSI Mayotte et l'IRFSS Croix-Rouge Occitanie

Volet mobilité hors Mayotte

3 M€ versés à LADOM

196 projets de mobilité financés (formations et stages dans le domaine de la santé, le paramédical, social…)

70 % des formations de niveau bac ou plus

CNAM

16 auditeurs inscrits dont :

- 4 salariés du privé
- 2 demandeurs d'emploi

Formation professionnelle, apprentissage

Actions réalisées en 2019

Accompagnement scolaire et mobilité hors Mayotte

- Nouvelle convention avec l'agence d'Outre-mer pour la Mobilité (LADOM) pour l'accompagnement de projets en mobilité (la prise en charge des frais pédagogiques, la rémunération et le complément de rémunération des stagiaires en formation, etc.)
- Soutien des formations sur le territoire national et à l'étranger

Insertion professionnelle

- Soutien financier aux structures ci-dessous :
  - la mission locale de Mayotte, pour la mise en place de l'accompagnement professionnel des jeunes hors système scolaire et le financement du dispositif « garantie jeunes »
  - le centre régional d'information jeunesse (CRIJ), dans le cadre de ses activités d'information en direction de la jeunesse
  - l'association Wenka culture, agissant pour l'insertion professionnelle et sociale des personnes en situation précaire

Formation professionnelle et apprentissage

- Prise en charge des stagiaires, en lien avec l'agence des services et de paiement (ASP)
- Octroi de subvention aux établissements et centres de formation d'apprentis, dont :
  - les 4 UFA classiques du CFA académique
  - les nouvelles sections d'apprentissage au lycée de Petite Terre, à Kahani et à Kawéni
  - le lycée polyvalent de Dzoumogné, afin de sécuriser et de mettre en conformité l'établissement et les machines-outils
- Participation à la réalisation de concours avec l'IRTS et l'IFSI
- Accréditation du CNAM de Mayotte en tant qu'organisme de formation
- Mise en place d'une régie de recettes auprès du CNAM de Mayotte pour encaisser les prestations d'organisation des formations

Perspectives 2020

- Renforcement des moyens des services de moyens matériels (ligne téléphonique ouvert pour le suivi, enquête auprès des stagiaires, etc.)
- Accroissement de la communication sur l'aide apportée par le Département aux stagiaires en mobilité
- Suivi de l'insertion des stagiaires dans le cadre d'une enquête insertion
- Harmonisation des aides du Département aux étudiants/apprenants et stagiaires de la formation professionnelle en mobilité (DPSU, DAFPI et LADOM)





1 735 430 €

CHIFFRES CLÉS

9 666 visiteurs à la Cité des métiers dont 69% sont des femmes

3 conventions de partenariat avec des universités (Université de Rouen, Université de Toulouse, Université de Besançon)

Participation versée au Carif-Oref : **1,7 M€** (+ 433 %)

PUIC (2019-2022) signé entre l'État et le Conseil départemental pour un montant de **68,3 M€**

12 532 personnes bénéficiant de veille sur l'orientation professionnelle, la formation et l'emploi

508 offres de formation enregistrées par les organismes de formation et le Carif-Oref

675 ateliers réalisés

41 sur 84 organismes de formation ont répondu à une enquête

55 structures ayant participé à la matinale des entreprises

70 structures participant à la journée organismes de formation

Observatoire, information et orientation sur l'emploi, les métiers

Actions réalisées en 2019

Centre des ressources et de la formation

- Pilotage de l'élaboration du contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelle (CPR DFOP), et du pacte ultramarin d'investissement dans les compétences (PUIC) 2019-2022
- Développement et renforcement de l'offre de service des espaces numériques sur l'île
- Enquête menée sur la situation des organismes de formation du territoire
- Signature de conventions de partenariat avec des universités pour des épreuves délocalisées
- Organisation des événements suivants :
  - Une matinale destinée aux entreprises
  - Une journée spéciale pour les organismes de formation

Cité des métiers

- Quelques ateliers organisés :
  - Une matinale « Rencontre avec les différents acteurs de l'insertion », dans le cadre des Journées Nationales de lutte contre l'illettrisme
  - Présentation des outils numériques pour la découverte des métiers et de lutte contre l'illectronisme au lycée du Nord
  - Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées
  - Ateliers CV et lettre de motivation, démarches administratives en ligne
  - Mobilité, études et formations, orientation scolaire
  - Découverte de métiers

Plateforme de Lutte contre l'Illettrisme et l'Analphabétisme (PLIA)

- Dispositifs de formation mis en place :
  - « formation territorialisée » sur les savoirs de base, la parentalité, la vie quotidienne et l'insertion des jeunes
  - « formation compétences » à destination des demandeurs d'emploi
  - « formation couplée » à destination des demandeurs d'emploi

Perspectives 2020

Centre des ressources, formation et orientation sur les métiers

- Lancement de marchés relatifs à :
  - la digitalisation de la formation professionnelle
  - une stratégie d'achat cohérente et agile
  - la communication
- Réalisation des actions CPRDFOP 2019-2022, de la convention pluriannuelle 2018-2021 entre le Conseil départemental et le GIP CARIF-OREF
- Suivi de la mise en œuvre du PUIC 2019-2022, notamment l'axe transverse relatif à la transformation du système de formation
- Actions de la PLIA sur la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

72 235 367 €

- Foncier et domaine
- Planification, soutien aux collectivités
- Infrastructures, bâtiments, équipements, réseau internet
- Transports terrestres, liaisons maritimes
- Aménagement, exploitation des ports maritimes
- Développement durable

La politique du Conseil départemental de Mayotte en matière d'aménagement du territoire s'appuie sur des documents stratégiques de planification comme le Schéma Régional des Infrastructures et des Transports, le Schéma d'Aménagement Régional, le Contrat de convergence et de transformation (2019-2022).
Un Plan Pluriannuel d'Investissement est de ce fait établi pour suivre la concrétisation des opérations retenues.

Afin de faciliter la mobilité des personnes et des marchandises, le Conseil départemental s'attèle à développer les infrastructures routières, le transport scolaire et les liaisons maritimes.
Des équipements sportifs sont également créés ou rénovés en vue de répondre aux besoins du territoire.
Dans le même sens, la connexion à la fibre optique va permettre l'accès à l'internet haut et très haut débit, et par conséquent, la transition numérique.

L'inscription du Conseil départemental de Mayotte dans le développement durable* se traduit par la mise en place de dispositifs d'aides environnementales, la sensibilisation à la protection de la biodiversité et des milieux naturels, l'expérimentation en matière d'énergies renouvelables.

* art. L3311-2 du code général des collectivités territoriales ; Décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales.

1 891 511 €

CHIFFRES CLÉS

Régularisation et cession foncières

452 nouvelles demandes foncières enregistrées

6 Commissions du Patrimoine et du Foncier (CPF) organisées

830 dossiers examinés en CPF, dont :
- 37 % avis favorables
- 9 % avis défavorables
- 54 % ajournés/reportés

3 843 dossiers de bornage, repartis de la manière suivante :
- 3 517 bornages réalisés
- 106 bornages non réalisés (absence des requérants)
- 220 dossiers non aboutis

347 réquisitions d'immatriculation créées

334 dossiers de bornage contrôlés par le service topographique

1 052 actes de reconnaissance de propriété définitive délivrés

2 005 dossiers de régulation en attente de signature ou de pièces complémentaires

17 opérations pour la lutte contre les occupations illégales

313 interventions de la brigade d'enquête foncière

3,9 M€ de cessions foncières au profit des communes

Occupation du domaine départemental

64 dossiers traités par la régie de recettes

322 K€ de recettes domaniales

Locations immobilières pour les services de la collectivité

Dépenses locatives : **1,2 M€**

Acquisition immobilière : **1,4 M€**

- Acquisition logements CPS, rue du jardin à Pamandzi
- Acquisition bâtiment CSSM, Place Mariage

Foncier et domaine

Actions réalisées en 2019

- Assistance foncière aux projets publics :
- Appui aux projets propres du Département
  - EM de Coconi, Dzoumogné et Chirongui
  - Cité de la formation de Coconi
  - Hub de Kahani
  - Piscine olympique de Kawéni
  - Quai de transfert des déchets
  - Arrêts et abris bus pour le transport en commun
- Appui technique aux projets du syndicat mixte d'eau et d'assainissement de Mayotte (SMEAM)
  - Rehausse du niveau de la retenue de Combani
  - STEP de Koungou, Bouéni, Longoni, Petite-Terre
  - Retenue collinaire d'Ourovéni
- Appui à la ligne d'électricité haute tension Longoni-Sada
- Extension du centre hospitalier de Mayotte



Perspectives 2020

- Modernisation des services par la mise en place d'un système d'information du foncier et de l'immobilier performant et sécurisé
- Réaménagement (extension) de la Maison du foncier
- Mise en œuvre d'une nouvelle procédure de régularisation foncière
- Mise en place d'une unité de petites maintenances multi-technique immobilière
- Renforcement de la capacité du service du patrimoine immobilier
- Mise en place d'une mission d'optimisation des recettes domaniales
- Mise en place d'un plan d'archivage et de numérisation des données foncières
- Réactivation du schéma stratégique immobilier
- Plan de réaménagement des locaux
- Plan de sauvegarde et de dématérialisation des documents topographique
- Plan de formation des agents

5 693 846 €

CHIFFRES CLÉS

Aides directes aux communes pour des opérations d'investissement

Type de projet	Montant
Voiries communales	14 100 774 €
Aménagement des places et des bâtiments publics	7 124 326 €
Équipements sportifs	8 958 308 €
Vidéo protection	1 096 200 €
Équipements culturels	512 031 €

39 opérations subventionnées (contre 6 en 2018) pour un coût total de **32 M€** (contre 2,6 M€ en 2018)

Participation à **3 nouveaux programmes** de rénovation urbaine pour un coût de **7,6 M€** :
- Kawéni : 3,8 M€
- Majicavo-Koropa : 2,3 M€
- La Vigie : 1,5 M€

Subventions versées : 5,6 M€ dont 4,9 M€ aux communes et interco

15 projets structurants initiés en 2019 (dont 13 en phase d'étude de faisabilité) pour un coût de 210 M€

Fonds Régional d'Aménagement et Foncier Urbain (FRAFU)

1,9 M€ prévus pour le FRAFU dont :
- 1,6 M€ pour les études techniques et les travaux du 1er secteur de la zone d'aménagement de Longoni
- 170 K€ pour les études techniques et les travaux du lotissement AL460 ZPG Antapagna (Chiconi)
- 72 K€ pour la définition et la programmation des secteurs favorables aux Opérations d'Intérêt National (OIN)

Budget prévu pour le Contrat de convergence et de transformation : **1,6 Md€** dont :
- État : 1 088 764 636 €
- CD 976 : 326 097 500 €
- Intercos : 71 461 800 €
- Europe : 126 080 500 €

Planification, soutien aux collectivités

Actions réalisées en 2019

Aménagement du territoire et urbanisme

- Signature du contrat de convergence et de transformation (CCT) entre l'État, le Conseil départemental et les intercommunalités pour la période 2019-2022
- Participation à l'élaboration du schéma de développement, de déplacement et d'aménagement du centre universitaire et de formation (CUFR) de Dembéni
- Contribution aux différentes études initiées par l'établissement public foncier et d'aménagement de Mayotte (EPFAM) sur plusieurs projets d'intérêt général :
  - ZAC de Doujani et de Dembéni-Tsararano
  - ZAE de Malamani, des Badamiers et d'Ironi-Bé
  - Opérations d'Intérêt National (OIN)
- Études des projets d'infrastructures maritimes :
  - Construction du pôle d'échanges multimodaux (PEM) de Mamoudzou
  - Amélioration du transport maritime des voyageurs et des matières dangereuses
- Études de faisabilité de plusieurs grands projets structurants :
  - Cité administrative régionale (Mamoudzou)
  - Cité administrative départementale (Coconi)
  - Piscine olympique (Kawéni)
  - Salle polyvalente Arena (Ouangani)
  - Gymnase du Nord (M'tsangamouji)
  - Dojo (Koungou)
  - Centre de formation maritime en Petite-terre
  - Archives & Centre régional de recherche et de documentation scientifique (Mroalé)
  - Centre de Formation Sportive de Haut Niveau (Miréréni, Chirongui)
  - Centre régional d'information jeunesse (Cavani Mamoudzou)
  - Îlot d'Excellence Sportive (IES) de Cavani
  - Centre médico-social de Chirongui
  - Centre médico-social de Dzaoudzi-Labattoir
  - Centre social de Koungou
  - Laboratoire départemental d'analyse (Dembéni)

Appui aux communes pour le développement local

- Signature de trois nouvelles conventions pluriannuelles avec l'ANRU et les communes pour le lancement de trois nouveaux programmes de rénovation urbaine (PRU) : Kawéni, Majicavo-Koropa et La Vigie (Petite-terre)
- Soutien aux communes pour des opérations d'investissement : construction des infrastructures culturelles et sportives, rénovation des voiries communales, installation de caméras de vidéo protection, etc.

Perspectives 2020

- Poursuite du soutien financier aux projets des autres collectivités (communes, intercommunalités…)
- Concrétisation des opérations programmées dans le contrat de convergence et de transformation pour le développement et l'aménagement du territoire



25 996 020 €

CHIFFRES CLÉS

Dépenses relatives à la construction de bâtiments publics : **4 M€**

6 PMI en construction

Travaux d'entretien et de réparation : **665 K€**

Frais d'étude et d'insertion : **549 K€**

Programmation routière : **14,7 M€** dont 8,7 M€ pour les entretiens curatif et préventif des chaussées

20 km de routes départementales réfectionnées pour un montant de **12,9 M€**

65 % des routes départementales sont en bon état

163 sur 260 ouvrages hydrauliques réalisés pour une somme de 16 M€ (contre 4,4 M€ en 2018)

Déploiement de la fibre optique

49 km de fibre optique déployés

Raccordement au très haut débit internet :

- 9 collèges
- 7 lycées
- 4 centres de protection maternelle et infantile (PMI)
- 1 centre médico-social (CMS)
- 2 sites administratifs

Infrastructures, équipements, réseau internet

Actions réalisées en 2019

Ouvrages en bâtiment

- Renforcement de l'effectif en ingénierie
- Mise en place d'un service programmation chargé de centraliser les demandes d'intervention, gérer les contrats de maintenance et suivre l'état d'avancement des activités
- Missions de maîtrise d'œuvre, de conduite d'opération, d'expertise technique, d'assistance et d'appui technique pour la réalisation des projets propres de la collectivité (réalisation et livraison des portails, réfection du bâtiment des élus, etc.)

Infrastructures routières

- Réalisation de travaux sur les tronçons des routes départementales (RD) suivantes : RD1, RD2, RD3, RD4, RD5, RD6, RD7, RD9, RD10, RD 11, RD14 et RD16
- Réfection de la chaussée départementale, renforcement des talus et réalisation d'ouvrages hydrauliques
- Interventions sur les ouvrages hydrauliques pour remplacer les buses métalliques rouillées qui risquent de s'effondrer ou qui sont sous-dimensionnées

Télécommunications (internet haut et très haut-débit)

- Poursuite des travaux d'aménagement numérique de Mayotte (Réseau Initiative Publique pour la fibre optique)
- Raccordement au très haut débit de certains établissements scolaires et sites administratifs (université de Dembéni, direction du livre et de la lecture publique)
- Renforcement des infrastructures réseaux des sites du Conseil départemental en vue du passage au très haut débit

Perspectives 2020

Ouvrages en bâtiment

- Livraison de 3 PMI et démarrage des travaux de 5 autres et d'un CMS
- Réfection des RD 4 et RD6 sur 20 Km (boucle sud)
- Aménagement des cheminements piétonniers sécurisés sur un linéaire de 8 km
- Lancement des concours de maîtrise d'œuvre pour les projets structurants
- Démarrage des travaux des pôles d'échanges multimodaux (PEM) de Coconi, Chirongui et Dzoumogné
- Livraison d'une vingtaine d'abris bus

Télécommunications (internet haut et très haut-débit)

- Proposition du très haut débit internet à une première tranche des sites prioritaires (santé, établissements secondaires, etc.), inauguration et commercialisation de l'infrastructure très haut débit



Transports terrestres, liaisons maritimes

30 887 770 €*

CHIFFRES CLÉS

Transport interurbain

AMO organisation et gestion du réseau de transport interurbain : **362 K€** (+ 129 %)

Études de maitrise d'œuvre :
- 3 pôles d'échange : **423 K€**
- Pôle multimodal de Mamoudzou : **777 K€**
- Arrêts de bus : **123 K€**

43 arrêts de bus construits

Transport scolaire

Dépenses : **27,2 M€**

Études de maitrise d'œuvre hub de Kahani : **35 K€**

Transport maritime

Études de faisabilité des lignes maritimes de voyageurs : **178 K€**

Maîtrise d'œuvre des lignes maritimes des voyageurs : **1 M€**

Études de faisabilité du transport maritime de marchandises et de matières dangereuses : **172 K€** (+112%)

Traversée maritime Grande-terre et Petite-terre

Contribution au STM : **11 M€**

Recettes : **4,6 M€** (+ 7 %), dont 4,4 M€ (+6 %) provenant de la vente de tickets pour les traversées

Charges générales : **2,9 M€**

Nombre de traversées en 2019 :
- 5 004 624 passagers (+7 %)
- 381 383 deux roues (+9 %)
- 411 027 véhicules légers (+21 %)
- 71 623 véhicules utilitaires (+16%)
- 26 042 poids lourds (+17 %)

126 agents embarqués

1 413 jours d'absence pour maladie ordinaire (contre 2 156 en 2018, soit - 34 %)

Disponibilité de navires : **86 %** (- 11,6 %)

** hors charges de personnel STM de 11,8 M€*

Actions réalisées en 2019

Transport terrestre scolaire, collectif et occasionnel

- Signature d'une convention de délégation provisoire du service de transport scolaire sur le périmètre de la CADEMA
- Mission de maîtrise d'œuvre pour les études et la réalisation des aménagements terrestres et maritimes des lignes
- Mise en place d'une desserte cabotage fret pour le transport de marchandises dangereuses (TMD) sur les sites de Longoni, Hamaha et Badamiers
- Construction d'arrêts de bus
- Déplacement du pôle d'échange de transport scolaire à Kahani (travaux retardés à cause de l'occupation illégale du terrain)
- Préparation du lancement de la consultation pour la DSP interurbaine et du marché de la billettique
- Démarrage des travaux des pôles d'échanges multimodaux (PEM)
- Dépôt du dossier d'étude d'impact du PEM de Mamoudzou

Transport maritime (traversée Grande-terre et Petite-terre)

- Traversée assurée par les amphidromes « Polé, Karihani, Safari, Maoré et Nahouda »
- Amélioration de la gestion des flux importants de passagers et de véhicules pendant les périodes de forte affluence
- Démarrage des travaux de réhabilitation des voies d'accès aux barges sur le quai 5/5



Perspectives 2020

Transport terrestre scolaire, collectif et occasionnel

- Lancement de la consultation pour la DSP interurbaine et du marché de la billettique
- Réalisation des travaux des PEM et du Hub de Kahani
- Mise en place de la phase étude de projet du PEM Mamoudzou
- Démarrage de l'étude d'avant-projet des aménagements des lignes maritimes de voyageurs

Transport maritime (traversée Grande-terre et Petite-terre)

- Poursuite des travaux de réfection des voies d'accès aux barges sur plusieurs quais (Mamoudzou, Colas, Ballou et Issoufali)
- Projet de rénovation du hall d'accueil des passagers de la gare maritime de Dzaoudzi
- Mise en place de la billettique

Aménagement, exploitation des ports maritimes

CHIFFRES CLÉS

Port de Longoni

187 escales de navires (contre 189 en 2018), dont 271 escales commerciales (contre 229 en 2018)

Gare internationale de Dzaoudzi – cabotage régional

Nombre d'escales : 377

Embarqués : 43 512 passagers

Débarqués : 13 869 passagers



Actions réalisées en 2019

- Tentative de règlement de plusieurs affaires contentieuses entre le Département et Mayotte Channel Gateway (délégataire du Port de Longoni)
- Réflexion sur les modalités de changement de statut du Port de Longoni pour en faire un grand port maritime
- Mise en œuvre des préconisations du schéma directeur de sûreté portuaire
- Poursuite de l'étude portant sur le plan portuaire de sécurité incendie

Perspectives 2020

- Formation et assermentation des agents chargés des visites de sûreté portuaire (ACVSP) nouvellement recrutés
- Application et évaluation des recommandations déclinées dans les plans de sûreté et de sécurité portuaire
- Établissement d'un bilan de clôture et mise en place d'une nouvelle délégation pour les ports de plaisance de Mamoudzou et Dzaoudzi
- Lancement du projet de réfection du quai n°1
- Entretien des quais et du terminal pétro-gazier

Développement durable

7 766 220 €

CHIFFRES CLÉS

35 sites naturels sensibles recensés

178 chauffe-eaux solaires individuels installés (-18 % par rapport à 2018)

800 € d'aide accordée par chauffe-eau solaire installé

Subventions versées : **253 K€**

5 véhicules électriques en expérimentation

2 stations de recharge 100 % solaire installées
Coût total du projet : **557 K€**

Coût de l'étude des plans d'actions adaptés à Mayotte en faveur de l'économie circulaire : **232 K€**

200 K€ mobilisés pour aider tout particulier souhaitant produire son électricité avec des panneaux solaires photovoltaïques pour sa propre consommation

Étude de faisabilité des énergies renouvelables (filière éolienne et photovoltaïque) : **89 K€**

Étude de préfiguration de l'observatoire mahorais de l'énergie : **50 K€**

4 agents assurent la sensibilisation et l'entretien du site de la lagune d'Ambato

673 élèves sensibilisés sur les questions de l'environnement, la protection de la biodiversité et la préservation des ressources en eau

253 élèves accompagnés lors de sorties pédagogiques

Travaux de l'électrification rurale (renforcement, extension et enfouissement de réseaux) : **7,1 M€**

46 postes de transformateurs électriques installés

Actions réalisées en 2019

Gestion des ressources en eau, des déchets et du patrimoine naturel

- Publication du rapport sur le schéma départemental des espaces naturels sensibles (SDENS)
- Entretien des rivières de Tanabé, Mhogoni, Meresse, Bouyouni et Ourouvéni
- Aménagement, plantation et entretien des parcs de Mahabou et de Coconi
- Ramassage des déchets et entretien des sites du Conservatoire du littoral : la pointe de Saziley-Charifou, le site des Cratères de Petite-terre (Lac Dziani / Moya 1 et 2), le Lac de Karihani et la Vasière des Badamiers
- Élaboration d'un plan d'actions en vue de la mise en place d'une économie circulaire dans le cadre du plan régional de prévention et de gestion des déchets à Mayotte
- Gestion de la lagune d'Ambato (entretien quotidien, sensibilisation des usagers sur la préservation de ce site d'exception, participation aux réunions du comité de pilotage et du comité de suivi avec la DEAL de Mayotte)
- Participation à des groupes de travail dans le cadre du « Plan national d'action des tortues marines » sur plusieurs projets :
  - la mise en place d'un carnet numérique de terrain
  - la mise à jour de la base de données sur les tortues marines
  - la création d'une structure locale dédiée aux tortues marines avec un centre de soin, un musée et un aquarium
- Signature d'une convention annuelle avec un spécialiste des makis pour réaliser un recensement démographique des lémuriens bruns (espèce patrimoniale protégée) en zones agricoles à Mayotte

Sensibilisation à l'environnement, la biodiversité

- Opérations de sensibilisation sur la protection de la biodiversité et la préservation des milieux et sites naturels à destination des visiteurs
- Organisation d'animations en milieu scolaire et sorties pédagogiques
- Étude de préfiguration d'une agence régionale pour la biodiversité (ARB) à Mayotte (signature de la convention de financement avec l'Office Français de la Biodiversité, mise en place d'un comité de pilotage et lancement de la procédure pour le recrutement d'un chargé de mission ARB)
- Accompagnement des associations environnementales dans la réalisation de leurs projets
- Sensibilisation au sein de la direction de l'environnement, du développement durable et de l'énergie (DEDDE) sur l'éco-responsabilité

Énergie renouvelable, équipements ruraux, électrification rurale

- Acquisition de nouvelles voitures électriques (3 ZOE et 1 KANGOO)
- Installation de bornes de recharge 100% solaire sur deux sites (siège du CDM et EX-CFA)
- Lancement d'un appel à projets pour accorder des subventions aux particuliers et agriculteurs souhaitant installer des panneaux solaires photovoltaïques en autoconsommation individuelle
- Réalisation d'études de faisabilité sur le développement des énergies renouvelables dans les filières éolienne et photovoltaïque







Développement durable

Perspectives 2020

Gestion des ressources en eau, des déchets et du patrimoine naturel

- Poursuite de l'élaboration du plan régional de prévention et de gestion des déchets de Mayotte avec une consultation et une enquête publiques
- Participation au projet de création d'un observatoire des déchets et de l'économie circulaire en partenariat avec l'ADEME
- Développement du projet de construction d'une ressourcerie au Nord de Mayotte avec le lancement d'une étude de faisabilité
- Finalisation de la création d'une agence régionale pour la biodiversité à Mayotte
- Diffusion du schéma départemental des espaces naturels sensibles sur tout le territoire
- Établissement des dossiers règlementaires prévus à la phase 4 du schéma d'entretien et de restauration des rivières de Mayotte (SERRM), suivi par la mise en œuvre du plan d'action



Sensibilisation à l'environnement, la biodiversité

- Signature d'une convention de partenariat entre le Rectorat et le Conseil départemental afin de poursuivre les animations scolaires et les sorties pédagogiques
- Renforcer l'accompagnement des associations environnementales dans leur demande de subventions et le montage de leurs projets

Énergie renouvelable, équipements ruraux, électrification rurale

- Vérification du bon fonctionnement des véhicules électriques dans le contexte climatique mahorais et mise en service des bornes de recharge sur le site EX CFA à Kawéni
- Révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)
- Réalisation du bilan énergétique du territoire
- Renforcer les contrôles sur les différents chantiers d'électrification rurale engagés pour s'assurer que les prestataires réalisent les travaux dans les délais
- Réflexion sur l'opportunité de poursuivre la campagne d'aide financière à destination des particuliers souhaitant s'équiper en chauffe-eau solaire individuel



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS
MAYOTTE



SOLIDARITÉ, ENFANCE ET SANTÉ

21 796 866 €*

- Personnes en situation de handicap
- Personnes âgées
- Assistance sociale, aide au logement
- Insertion
- Médiation sociale
- Aide sociale à l'enfance
- Protection maternelle et infantile, santé
- Laboratoire d'analyses

Le Département est désigné par la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles comme chef de file en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité.
Ainsi, les actions menées chaque année tentent de répondre aux besoins des personnes les plus fragiles et offrir une meilleure qualité de service.

Pour ce faire, le Conseil départemental, en partenariat avec des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) dans le cadre de contrats pluriannuels d'objectifs et des moyens (CPOM), assure l'accompagnement social, la prévention (promotion de la bientraitance, lutte contre l'isolement, médiation), et l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, et des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE).

De surcroit, des efforts sont faits en matière de prestation d'aide sociale afin d'offrir des secours exceptionnels en espèces ou en nature et répondre à des problématiques telles que l'hébergement, la nourriture, l'accès aux soins.
Pour une meilleure prise en charge de la protection maternelle et infantile (PMI), un accent est mis sur le suivi post et prénatal avec des campagnes de vaccination des enfants de la naissance à 6 ans. Des PMI récemment livrés et d'autres encore en construction participent à cette orientation.

** hors charges de personnel ASE et PMI de 33 M€, déjà intégrées dans RH.*

1 078 269 €

CHIFFRES CLÉS

850 personnes en situation de handicap accueillies dans les UTAS

12 bénéficiaires d'aide-ménagère et d'aide sociale à l'hébergement

Participation dans le cadre de la convention avec la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) : **466 K€**

1 838 dossiers réceptionnés à la MDPH, dont 1 202 demandes pour les - 20 ans

10 réunions de commission organisées

1 576 dossiers vus en commission PH dont 648 adultes et 763 enfants

Accord AAH : **301**
Accord PCH : **99**
dont 67 aides humaines, 9 aides techniques, 1 aménagement du logement et 22 charges spécifiques et exceptionnelles
Accord AEEH : **189**

Prestation de compensation du handicap (PCH) : **870 K€**

Frais de séjour : **55 K€**

323 dossiers d'enfants ayant fait l'objet d'une orientation scolaire

306 personnes reconnues travailleur handicapé (RQTH) (+ 67 %)

486 cartes d'invalidité dont 168 cartes d'invalidité enfant et 101 cartes de priorité

485 enfants et 110 adultes orientés en service et établissement médico-social

Subventions versées : **153 K€**



Personnes en situation de handicap

Activités réalisées en 2019

Accueil et suivi par les unités territoriales d'action sociale

- Agrément à des accueillants familiaux pour l'accueil des personnes âgées et des adultes en situation de handicap
- Finalisation du règlement intérieur départemental d'accueil familial
- Formation des accueillants familiaux et leurs remplaçants aux gestes de secourisme
- Coordination de la mise en œuvre des mesures APA (allocation personnalisée à l'autonomie), l'aide-ménagère

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

- Communication et sensibilisation au handicap en collaboration avec divers partenaires lors d'évènements comme le sportif de l'année section Handisport et les journées départementales du handicap à Mayotte
- Participation à des actions d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap avec l'AGEFIPH, l'ARS, la DIECCTE, l'ACE, Orange
- Définition des axes d'amélioration de la qualité à déployer en 2020
- Formation du personnel

Perspectives 2020

Accueil et suivi par les unités territoriales d'action sociale

- Construction d'un travail partenarial afin de lever certains freins dans l'apport de réponses aux usagers (personnes âgées et personnes en situation de handicap)

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

- Mieux définir l'activité de la MDPH et stabiliser l'organisation interne
- Agrandissement de l'archivage physique et mise en place de la gestion électronique des dossiers après le déploiement du système d'information harmonisé (SIH)
- Consolider l'équipe, recruter le personnel manquant, mettre en place un comité local de concertation
- Formaliser le partenariat dans le champ du handicap, notamment dans le cadre d'une convention service public de l'emploi
- Communiquer davantage et développer les actions de sensibilisation
- Amélioration de la qualité de service aux usagers



Personnes âgées

Activités réalisées en 2019

Allocation personnalisée d'autonomie et autres aides à la personne

- Traitement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et des autres aides aux personnes dépendantes

Évènements dédiés

- Organisation des différents évènements suivants :
  - séminaire inter institutionnel sur le développement du médico-social à Mayotte
  - salon des Cocos et Bacocos de Mayotte, en collaboration avec la fédération mahoraise des associations des personnes âgées et des retraités (FMAPAR)
- Participation à l'organisation des évènements « La journée Autisme Mayotte », « La journée mondiale Alzheimer », « La journée nationale des aidants familiaux »
- Immersion au salon de service à la personne à Paris

Perspectives 2020

- Mettre en place la carte mobilité inclusion (CMI)
- Mise en place des formations à l'accompagnement des proches aidants
- Constituer l'observatoire social et médico-social avec l'ensemble des partenaires

5 997 078 €

CHIFFRES CLÉS

585 bénéficiaires de l'APA (+ 26 %) pour une somme de **5,7 M€**

Autres aides (frais de séjour en foyer d'accueil médicalisé, aide-ménagère) aux personnes âgées : **101 K€**

1 personne hébergée en foyer d'accueil médicalisé en Métropole

11 bénéficiaires de l'aide-ménagère départementale par personne handicapée

Subventions versées : **171 K€**



Lors de sa rencontre avec le Président de la République Emmanuel Macron le 22 octobre 2019, le président du Conseil départemental a notamment insisté sur la convergence des droits sociaux pour les personnes âgées et handicapées.

Assistance sociale, aide au logement

Activités réalisées en 2019

Assistance sociale

- Accueil, écoute, informe et oriente les personnes vers un interlocuteur compétent
- Aide aux démarches d'accès aux droits et à l'instruction de demande d'aides sociales
- Évaluation de la situation de l'usager afin de lui apporter un soutien pour une aide à la résolution des difficultés rencontrées
- Intervention sociale d'urgence en matière d'hébergement, de protection des mineurs et adultes vulnérables, accès aux soins, besoins fondamentaux
- Sensibilisation des publics en vue de favoriser leur accès aux droits
- Mise à disposition d'un agent des services sociaux du département dans les centres communaux d'action sociale (CCAS) dans le cadre du déploiement des dispositifs du Conseil départemental

Aides au logement

- Attribution d'aides aux logements destinées aux publics très fragiles :
  - partenariat mis en place avec la société mahoraise des eaux (SMAE), la caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM) pour le « parcours usagers »
  - démarrage de l'accompagnement social lié au logement (ASLL)
  - subventions aux acteurs intervenant dans le domaine social et médico-social pour la lutte contre les exclusions, l'insertion sociale, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
  - instruction de dossier de demande d'aides FSL (Fonds de solidarité logement)/FASAAL (Fonds d'aide sociale pour l'adaptation et l'amélioration du logement)

Perspectives 2020

Assistance sociale

- Consentir des moyens humains en termes de travailleurs sociaux pour répondre aux besoins de la population
- Mettre en place l'observatoire des femmes victimes de violence

Aides au logement

- Promouvoir l'accompagnement social lié au logement



512 100 €

CHIFFRES CLÉS

UTAS

850 personnes accueillies dans les UTAS dont 323 personnes accueillies pour la première fois

11 aides ménagères accordées

2 structures d'aides à domicile (SAAD) agréées

39 projets éligibles en faveur des associations accompagnant des personnes âgées et en situation de handicap

Dépenses de secours d'urgence : **139 K€** pour **144 bénéficiaires**

Aide au logement

190 bénéficiaires FSL pour une somme de **211 K€**

27 aides FSL / FASAAL

Subventions versées aux structures médico-sociales : **162 K€**

3 295 676 €

CHIFFRES CLÉS

4 840 foyers couvrant 13 495 personnes BRSA

65 % des BRSA suivis sont des femmes et 35% des hommes dont :
- 50 % de 26-45 ans
- 46 % de 50 ans et plus
- 4 % de 18-25 ans

Dépenses relatives aux contrats d'accompagnement dans l'emploi : **1,6 M€**

Subventions versées aux structures d'accompagnement à l'insertion : **1,7 M€** dont 663 K€ aux communes et intercommunalités

400 K€ attribués à la Mission locale (+ 50 %)

Formation BRSA : **338 K€** pour 210 personnes prises en charge

Accompagnement des BRSA
524 BRSA dont :
- 134 en accompagnement social
- 210 en formation
- 100 en chantier d'insertion (ACI)
- 240 en parcours emploi compétences (PEC)

150 BRSA en insertion dans les ACI ont bénéficié d'une formation

15 BRSA de moins de 30 ans ayant effectué un bilan de compétences

66 postes dédiés au public RSA dans les ateliers et chantiers d'insertion

216 800 €

CHIFFRES CLÉS

19 bureaux de Cadis

4 992 personnes ont fait appel aux services des Cadis (+ 969 personnes)

Subventions versées à **9 structures** associatives : **216 K€**, dont 122 K€ destinés à des projets de bâtiments et installations

Insertion des publics (RSA,…)

Activités réalisées en 2019

- Financement en partenariat avec le Conseil départemental de l'accès au droit des actions d'information et de sensibilisation des publics
- Formation des bénéficiaires du revenu de solidarité active (BRSA) dans divers domaines : alphabétisation, remise à niveau, prévention, médiation, etc.
- Enquête sociale relative aux motifs de « non recours » aux prestations sociales
- Subventions attribuées à diverses structures d'insertion en partenariat avec l'État à travers les dispositifs d'accompagnement « Fonds de développement social » et « Plan pauvreté »
- Partenariat pour une entrée en formation des personnes en situation de handicap disposant de carte RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)
- Renforcement des équipes des unités territoriales d'action sociale (UTAS)

Perspectives 2020

- Développer davantage les actions d'accompagnement des publics reçus vers une insertion appropriée
- Renforcer les formations des agents pour proposer une meilleure qualité d'offre d'accompagnement pour les bénéficiaires
- Renforcer les moyens humains en termes de travailleurs sociaux pour répondre aux besoins de la population



Médiation sociale

Activités réalisées en 2019

- Développement du partenariat avec le centre pénitencier de Majicavo pour la lutte contre le radicalisme (intervention de deux cadis faisant fonction d'aumôniers tous les vendredis)
- Formation des cadis sur la médiation conjugale notamment sur les causes des conflits conjugaux par l'institut des sciences humaines de l'océan indien (ISHOI)
- Réflexion sur la mise en place de la micro-finance à Mayotte en collaboration avec Amana Bank de Tanzanie
- Développement et promotion de la filière halal en partenariat avec le groupe Label Halal « poulet »

Perspectives 2020

- Convention de partenariat entre le Conseil départemental, le conseil cadial, et le tribunal et la protection judiciaire de la jeunesse en matière de cohésion sociale
- Poursuite des formations (2e session) des cadis sur les causes et les techniques de médiation (déroulement et conditions de réussite d'une médiation)

Aide sociale à l'enfance

6 818 850 €*

CHIFFRES CLÉS

Subventions versées aux associations : **3,8 M€**

247 enfants suivis en AEMO contre 142 en 2018

261 enfants suivis en AED contre 158 en 2018

39 % mineurs isolés, arrivés seuls sur le territoire

10 mineurs accompagnés, bénéficiant des mesures de tutelle, dont 7 mineurs sous tutelle de l'État

7 demandes de main levée

Rémunération des assistants familiaux : **11,3 M€**

187 assistants familiaux engagés pour 693 enfants et majeurs – 21 ans confiés

8 assistantes maternelles en activité

664 enfants en cours de placement dans des familles d'accueil, dont 386 ont entre 16 -18 ans et 226 entre 13 – 15 ans

55 places ouvertes en LVA

Frais de séjour en LVA : **1,8 M€**

Frais de séjour en AEMO et AED: 695 K€

33 places ouvertes en MECS

462 nouvelles demandes d'adoption, dont 22 provenant de Mayotte et 440 des autres départements

1 445 informations préoccupantes, dont : 661 garçons et 770 filles et 14 non connues

33 % des informations préoccupantes concernent des mineurs en situation d'isolement suite au départ du territoire du dernier représentant légal et **13 %** suite à la reconduite à la frontière

Orientation à la réception de l'IP

39 % CRIP en cours de traitement ou traités
23 % polyvalence de secteur
22 % SAMIF
7 % SPAEMO
6 % CRIP en attente
3 % classement sans suite

** Hors charges de personnel de 24,6 M€ dont 11,3 M€ consacrés aux assistants familiaux.*

Activités réalisées en 2019

Prévention et actions rattachées

Action en milieu ouvert et action éducative à domicile

- Gestion des mesures ordonnées par le juge pour enfants ou accordées par l'administration départementale, en matière d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) et d'aide éducative à domicile (AED)
- Formation des aides à domicile dans le cadre de l'action éducative à domicile afin d'améliorer la prévention et éviter la dégradation des situations des familles en lien avec leurs enfants

Placement

Enfants accueillis par les assistants familiaux

- Prise en charge et accueil à domicile des enfants âgés de 0 à 21 ans confiés à la protection de l'enfance
- Formation des assistants familiaux



Enfants placés dans des structures dédiées

- Autorisation et prise en charge de places en lieu de vie et d'accueil (LVA), en maison d'enfants à caractère social (MECS)
- Mise en contact et suivi avec la famille accueillante du mineur refusant le placement de l'enfant dans la famille d'accueil du Département

Adoption

- Évaluation psychologique par des vacataires afin de pallier aux manques d'effectif et à la pression des candidats

Informations préoccupantes

- Mise en place d'une orientation directe au service prévention et accompagnement éducatif en milieu ouvert (SPAEMO) en vue d'une contractualisation d'une aide éducative à domicile avec les parents

Perspectives 2020

- Renforcement des moyens humains suite à des départs
- Recueil, centralisation et évaluation des informations préoccupantes (IP) et des signalements reçus
- Finalisation du référentiel d'évaluation du danger, en interne et en externe, avec les associations en charge de la protection de l'enfance
- Poursuite du recrutement des familles d'accueil afin de respecter la règle de trois enfants par famille

Protection maternelle et infantile, santé

3 679 924 €*

CHIFFRES CLÉS

Dépenses en PMI : 3,5 M€ dont :
- honoraires médicaux : **1,6 M€**
- vaccins et sérums : **839 K€**
- subventions versées aux associations : **228 K€**

9 770 naissances (+2 %) à Mayotte

60 058 consultations effectuées (+ 32 %) dont 51 % concernent les enfants

83 % des consultants (femmes et enfants) n'ont pas de couverture maladie (contre 81% en 2018) et donc non remboursable par la CSSM

29 296 femmes suivies dont 90,5% non affiliées

47 % des consultations de femmes dans le grand Mamoudzou

14 204 consultations de suivi de grossesse contre 9 014 en 2018 (soit + 58 %)

5 428 nouvelles grossesses relevées (+ 34 %)

894 visites post-natales (+ 34 %)

706 consultations pré-IVG (+ 16 %)

24 % de consultations de contraception

33 % enfants consultés dans les PMI du grand Mamoudzou

26 % des consultations réalisées concernent le rattrapage vaccinal

34 531 vaccinations réalisées, soit + 50 % par rapport à 2018

239 enfants consultés sont en situation de dénutrition sévère (contre 231 en 2018)

** Hors charges de personnel de 8,4 M€*



Actions réalisées en 2019

Activités courantes et transversales

- Conseils préventifs lors des consultations majoritairement en hygiéno-diététiques dans tous les secteurs
- Recrutement de médecins en partenariat avec santé publique France pour le rattrapage vaccinal

Suivi de la femme

- Consultations réalisées pour grossesse et gynécologie, avec une hausse relevée dans tous les secteurs, et une concentration sur le grand Mamoudzou

Suivi de l'enfant

- Réalisation de consultations et vaccinations en faveur des enfants, dont une large majorité dans les PMI du sud où il est constaté une faible couverture vaccinale
- Réalisation du rattrapage vaccinal des enfants en binôme par la PMI et Santé Publique France

Perspectives 2020

- Finaliser le projet d'informatisation de la PMI
- Mieux sélectionner les indicateurs d'activités, répondant aux attentes avec l'équipe de direction de la PMI
- Suivre l'exécution de la convention de financement et de partenariat avec la caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM)
- Poursuite de la démarche de négociation avec l'État pour l'application à Mayotte de l'aide médicale de l'État (AME)

198 169 €

CHIFFRES CLÉS

Dépenses en achat de matériels et outils : 136 K€

Recettes des analyses : **330 K€**, dont
- 139 K€ en eau
- 191 K€ en hygiène alimentaire



Laboratoire d'analyses

Les analyses d'échantillon effectuées par le laboratoire d'analyses départemental (LAD) concourent à une sécurité sanitaire et environnementale.

Actions réalisées en 2019

- Recrutement de deux techniciennes et d'un responsable qualité
- Partenariat entre le laboratoire d'analyses départemental et la coopérative des agriculteurs de Mayotte (COPADEM) pour partager des connaissances théoriques et pratiques entre les techniciens en santé animale afin de mieux accompagner les éleveurs de l'association
- Achat de nouveaux matériels en remplacement des équipements vétustes
- Implantation définitive d'un laboratoire à Dembéni à proximité du projet technopole.

Évolution des recettes résultant des analyses depuis 2016

Les recettes des activités d'analyse en eau et hygiène alimentaire sont retracées dans le tableau ci-dessous. Les sollicitations d'analyses proviennent d'une soixantaine de clients répartis sur toute l'île.

Chiffre d'affaire (€)

	2016	2017	2018	2019
Eaux	131 248	141 127	142 303	138 627
Hygiène alimentaire	51944	71 949	147 966	191 040
TOTAL	**183 193**	**213 076**	**290 269**	**329 667**

L'augmentation importante de l'activité en hygiène alimentaire résulte d'une prise en compte des responsables dans le secteur agroalimentaire de la nécessité de réaliser des auto-contrôles de leur production.

L'activité en santé animale souffre de problèmes d'approvisionnement en échantillons. Elle reprend petit à petit avec de bonnes perspectives en relation avec la convention avec le COPADEM.

Perspectives 2020

- Suivre le projet de construction de nouveaux locaux pour les activités du laboratoire départemental



SPORT, CULTURE ET PATRIMOINE

5 200 456 €

- Sport, jeunesse et vie associative
- Culture, lecture
- Archives
- Musée et patrimoine de Mayotte

L'intervention du Conseil départemental de Mayotte en faveur du mouvement sportif se manifeste par la construction d'équipements de dimension régionale, l'attribution de subventions aux structures associatives (comités, ligues, clubs, associations d'éducation populaire) ainsi que la mise à disposition d'éducateurs professionnels.
De multiples dispositifs d'aide (parcours d'excellence sportive, jeunes talents, indemnité aux sportifs mahorais arrivés sur le podium dans les compétions nationales et internationales, etc.) sont créés en faveur de la jeunesse.

La numérisation de l'inventaire du patrimoine culturel et immatériel de Mayotte est lancée afin de porter à la connaissance et de valoriser la richesse mahoraise.

La collectivité poursuit son soutien aux manifestations culturelles portant sur l'identité mahoraise. Des évènements sont réalisés chaque année à Mayotte pour encourager la pratique de la lecture (tournées bibliobus, soirées littéraires,…) et de l'écriture (salon livre Mayotte, rencontres littéraires et ateliers d'écriture avec des acteurs locaux,...).

7 629 915 €

CHIFFRES CLÉS

Volet sport

Subventions versées : **3,1 M€** dont :
- Ligues et comités : 1,3M€
- CROS : 45 K€
- UNSS : 137 K€
- Clubs et autres structures : 1,8 M€

30 000 licenciés sportifs à Mayotte répartis dans près de 300 clubs regroupés dans les ligues et comités

Plan de construction et de rénovation des infrastructures sportives **(55 M€)** dont :
- 35 M€ (Conseil départemental)
- 20 M€ (État)

8 projets de rénovation et de construction d'équipements sportifs

6 équipements sportifs départementaux en service

Aide financière pour la préparation et la participation aux Jeux des Îles de l'Océan indien à Maurice : **1,3 M€**

20 éducateurs mobilisés pour l'encadrement de 12 activités sportives dans les écoles

22 jeunes sportifs mahorais poursuivant un parcours de l'excellence sportive (18 en 2018)

Promotion du parcours de l'excellence sportive (ligues et comités) : **149 K€**

859 K€ de subventions attribuées pour favoriser les échanges sportifs régionaux et nationaux dont :
- 423 K€ (associations)
- 436 K€ (ligues et comités)

Volet socio-éducatif

Dépense postes FONJEP : **180 K€**

24 postes FONJEP financés et répartis de la façon suivante :
- 11 postes pour les fédérations
- 13 postes pour les associations



Sport, jeunesse et vie associative

Actions réalisées en 2019

Développement sportif

- Diffusion du plan d'actions traduisant la politique départementale en matière de soutien et d'accompagnement des comités, ligues et associations sportives
- Révision du règlement d'intervention servant de cadre à l'attribution des aides aux associations sportives
- Intégration dans le contrat de convergence et de transformation de Mayotte (2019-2022) des projets ci-dessous de rénovation et de construction d'équipements sportifs pour l'accueil des grands événements sportifs

Opérations	Coût prévisionnel	État d'avancement
Salle polyvalente ARENA (Ouangani)	25 M€	Étude technique
Centre de formation sportif de haut niveau (Miréréni)	24 M€	Concours maîtrise d'œuvre
Piscine olympique (Kawéni)	24 M€	Étude technique
Stade Omnisport (Cavani)	17 M€	Tribunes, pistes d'athlétisme , cours de tennis en cours de rénovation
Gymnase (M'tsangamouji)	10 M€	Étude technique
Dojo (Koungou)	6,5 M€	Étude technique
Rénovation de 3 gymnases (Cavani, Labattoir et Pamandzi)	3 M€	Concours maîtrise d'œuvre
6 cours de tennis départementaux	1 M€	Identification du foncier

- Attribution de subventions aux clubs, ligues, comités, écoles de sport notamment pour la formation des bénévoles, la participation aux compétitions officielles, la formation des jeunes talents sportifs

Excellence sportive

- Promotion de l'excellence sportive

Échanges sportifs régionaux

- Financement de la participation des athlètes Mahorais aux Jeux des îles de l'Océan indien à l'île Maurice
- Suivi de la démarche de promotion de la candidature de Mayotte pour l'organisation des Jeux des îles de l'Océan indien en 2027

Animation jeunesse et vie associative

- Mise à disposition d'éducateurs auprès des communes et des écoles
- Financement de postes auprès des associations dans le cadre du dispositif fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP)

Perspectives 2020

Développement sportif / Animation jeunesse et vie associative

- Mise en place de conventions financement pluriannuel
- Réunion sur les conclusions des assises du sport
- Restitution du diagnostic des tables rondes (entre l'État, le Département et le CROS) relatives au schéma directeur de développement du sport

Échanges sportifs régionaux

- Soutien continu des échanges sportifs régionaux et nationaux



1 684 550 €

CHIFFRES CLÉS

Valorisation de la culture

Subventions versées : **267 K€** dont 248 K€ aux personnes de droit privé (artistes, associations…)

Coût des tables rondes sur le « Kibushi » : **29 K€**

300 participants aux journées européennes du patrimoine

Office culturel

Subventions versées : **1 M€**



Culture, lecture

Actions réalisées en 2019

Gestion et valorisation de la culture

- Réalisation de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel (PCI) et lancement du marché pour la plateforme numérique du PCI
- Organisation des tables rondes sur le kibushi
- Participation à des émissions radiophoniques et télévisuelles « Place publique » et « Takamaka »
- Élaboration de fiches ethnographiques sur les parures dans les fêtes et cérémonies à Mayotte
- Participation aux journées européennes du patrimoine, portant sur le thème : « Arts et divertissements ». Une exposition « Parures » a été présentée dans l'objectif de valoriser la richesse patrimoniale mahoraise au travers les tenues vestimentaires, ornements, et bijoux à des moments importants dans la vie mahoraise.
- Mise en place d'un espace documentaire, permettant de comptabiliser les ouvrages et documents
- Subventions attribuées aux actions de la ville de Chirongui, les associations Musique à Mayotte et SHIME

Développement de la lecture

- Rencontres littéraires avec de nombreux auteurs locaux
- Tournées bibliobus, desservant des localités dont les bibliothèques sont fermés durant les vacances (Acoua, M'tsangadoua, Bouéni, Moinatrindri, Hagnoundrou, Tsimkoura, Bandrélé, Bambo Ouest)
- Réalisation des évènements littéraires ci-dessous :
- Contes intergénérationnels « Halé halélé » en shimaoré : le but étant de favoriser le conte en tant que littérature orale
- Bébés lecteurs : découverte et sensibilisation à la lecture pour les tous petits (de 0 à 3 ans)
- La malle aux histoires : lecture d'album et des projections de livres filmés pour les enfants de 3 à 14 ans, tous les 1ers samedi de chaque mois
- Soirées littéraires : lecture volontaire d'un titre de livre choisi par l'association Juliette BEBE. Échange entre les lecteurs sur le sujet en question
- Journée « circuit du livre ». Des professionnels du métier du livre viennent parler aux élèves de ce qu'ils font concrètement dans leur domaine.
- Nuit de la lecture : fête nationale pour célébrer le livre et la lecture le soir après la fermeture de la bibliothèque
- Ateliers d'écriture : partenariat avec l'écrivain mahorais Nassur ATTOUMANI dans le but de former les futures écrivaines au concours d'écriture au féminin
- Organisation du 2e Salon du livre de Mayotte

Événements culturels et accompagnement artistique

- Réalisation des événements artistiques et culturels suivants :
  - Festival des arts traditionnels de Mayotte (12e édition)
  - Scènes ouvertes et fête de la musique de juin à décembre 2019
  - Festival des musiques urbaines (2e édition) en octobre 2019



Développement de la lecture

Rencontres littéraires avec 10 auteurs locaux

3 254 ouvrages exemplarisés, dont :
- 1 772 ouvrages pour adultes
- 1 482 ouvrages pour jeunes

1 291 personnes inscrites (+ 5 %), dont 408 nouvelles inscriptions et 883 réinscriptions

14 813 (+ 43%) prêts, dont 6 009 ouvrages adultes et 8 684 ouvrages jeunesse

21 prêts d'exposition

3 médiathèques municipales

19 bibliothèques à Mayotte, dont 16 municipales

Tournées Bibliobus :
- 19 sorties effectuées avec 3 associations partenaires : CADPEP, WATOINIA, Tsimkoura Malézi
- 161 prêts de livre
- 1 500 jeunes touchés
- 8 localités desservies

Subventions versées : **337 K€** dont 207 K€ aux associations et artistes

3 000 visiteurs au salon du livre de Mayotte

Culture, lecture

Perspectives 2020

Gestion et valorisation de la culture

- Poursuite des travaux sur les croyances à Mayotte
- Mise en service de la plateforme numérique du patrimoine culturel immatériel (PCI)
- Valorisation du fonds documentaire de la Direction de la culture et du patrimoine

Développement de la lecture

- Déménagement des salles publiques
- Aménagement des espaces publiques numériques
- Création d'outils d'enquête sur la lecture publique à Mayotte, en mettant en place des comités de pilotage et technique
- Objectifs du bibliobus :
  - Collaborer avec les bibliobus du réseau : Dzoumogné, Labattoir, Koungou, Chiconi, Choungui, Tsingoni
  - Acquérir un nouveau bibliobus équipé d'une borne wifi
- Actions prévues pour développer le secteur du livre :
  - Rencontres littéraires
- Collaboration avec l'agence internationale du livre pour l'éducation (AILE) :
  - Installation et fonctionnement du bureau de l'AILE
  - Grand concours littéraire du Département de Mayotte
- Participation aux salons internationaux du livre de Paris et Naïrobi
- Aide à l'édition et au soutien à l'économie du livre
- Aide à la traduction, à l'illustration et à l'impression des auteurs mahorais

Événements culturels et accompagnement artistique

- Inauguration et ouverture de la salle de cinéma ALPAJOE
- Récompense des participants aux scènes ouvertes de 2019
- Création d'un nouveau logo, de la charte graphique et du site Internet de l'office culturel intégrant le cinéma



33 783 €

CHIFFRES CLÉS

350,6 ml d'archives éliminées

Classement de **177 à 184 W**

72 élèves accueillis aux archives

221 visiteurs lors des JEP

132 nouveaux lecteurs inscrits

487 documents communiqués soit :
- 204 documents d'archives
- 199 ouvrages, périodiques
- 13 documents sonores et/ou audiovisuels
- 71 documents numériques



Archives départementales

Actions réalisées en 2019

Traitement des fonds d'archive

- Archives contemporaines :
- Poursuite des classements par la vérification et la finalisation des travaux de classement jusqu'au 184 W
- Reprise des versements anciens des 65 et 67 W (direction de l'équipement) et le 82 W (archives foncières brulées)
- Service de la bibliothèque et des fonds iconographiques :
  - Traitement des périodiques anciens : « La Géographie (1916-1939) » et « la Flore de Madagascar et des Comores (1945-2001) »

- Journée européenne du patrimoine (JEP) :
- Organisation de l'exposition intitulée « Le fonds patrimonial de la bibliothèque des archives départementales de Mayotte, une richesse exceptionnelle »
- Service des archives orales :
  - Reprise des traitements 11 AV et 13 AV
  - Indexation du 2 AV
  - Numérisation des 4 AV, 9 AV et 15AV

Valorisation des fonds d'archive, publication de revues

- Publications :
  - L'esclavage à Mayotte et dans sa région du déni mémoriel à la réalité historique (avril 2019)
  - Guide des Archives départementales (décembre 2019)
- Participation à la journée de commémoration de l'esclavage avec la présentation officielle de l'ouvrage sur l'esclavage

Perspectives 2020

Traitement et valorisation des fonds d'archive

- Poursuite des éliminations d'archives dans les services
- Continuation de la mise à jour et des vérifications des bordereaux de versement et des instruments de recherche
- Rédaction des instruments de recherche concernant les séries 2 AV, 11 AV, 13 AV et 20 AV
- Programmation du traitement audio des séries 11 AV (31 unités), 12 AV (10 unités), 18 AV (8 unités) 21 AV (2 unités) et 22 AV (3 unités)
- Réalisation du dépouillement sommaire des périodiques anciens traités en 2019

Valorisation des fonds d'archive

- Publications à paraître prochainement :
  - BD historique sur Mayotte
  - Tanrifa n° 7
  - Cahier d'activité pour les cycles 1 et 2 autour de l'histoire des costumes à Mayotte et dans sa région d'hier à aujourd'hui
- Publication d'un livret sur les plantes médicinales dans le service des archives orales
- Réalisation d'une exposition intitulée « Les ségas de l'Océan indien » dans le cadre des journées européennes du patrimoine de 2020

101 882 €

CHIFFRES CLÉS

Achat de petit équipement : **41 K€**

585 nouveaux objets de collection

6 583 visiteurs dont 3 196 scolaires

7 samedis du MUMA organisés

138 participants à la journée nationale de l'archéologie

2 grandes expositions majeures :
« Immersion » : 244 visiteurs
« Dahabu » : 357 visiteurs

133 participants à la nuit européenne des musées

3 nouveaux partenariats : comité départemental du tourisme de Mayotte (CDTM), office culturel de Petite-terre et Festival de l'image sous-marine





Musée et patrimoine de Mayotte

Actions réalisées en 2019

Gouvernance et valorisation du patrimoine

- Valorisation du patrimoine culturel immatériel (PCI) : savoirs techniques liés, savoir-vivre associés, récits de vie connectés, les chants, les interdits, les caractéristiques, les devoirs qui les accompagnent…
- Valorisation du plurilinguisme (apprentissage des dialectes shimaoré, kibushi et de l'écriture arabe et latine)
- Implication dans la recherche archéologique, dans le cadre d'une fouille archéologique d'office (suite à la découverte d'ossements de faune et de maçonnerie au parc de la résidence des Gouverneurs)
- Signature de conventions de partenariat : Fondation de l'esclavage, centre universitaire de Mayotte (CUFR), conseil international des musées

Promotion de l'offre culturelle auprès du grand public

- Organisation des événements suivants :
  - « Les Samedis de la MuMA » (expositions, visites guidées, ateliers d'animation, rencontres et échanges avec des artistes)
  - Deux nouvelles expositions (« Immersion » et « Dahabu »)
  - Des ateliers et animations présentés lors de la Nuit européenne des musées et des journées de l'archéologie
  - « Le Musée hors les murs » avec des ateliers et des animations proposés lors du salon du tourisme et du salon du livre
- Participation au dispositif « la Classe l'œuvre » avec la mise en œuvre d'un projet artistique autour de la notion d'identité



Perspectives 2020

Gouvernance et valorisation du patrimoine

- Mise en place d'une collection de biens répondant aux critères des « Musées de France » (conformément à la loi du 04 janvier 2002 intégrée au Code du Patrimoine)
- Amélioration des conditions d'accueil des personnes à mobilité réduite (PMR) dans les établissements ERP (Établissement Recevant du Public)
- Renforcement du réseau MuMA, à l'échelle locale, nationale et internationale et consolidation de la collaboration technique avec la Mairie de Dzaoudzi-Labattoir (pour la co-animation du quartier historique de Dzaoudzi, la gestion des panneaux de signalisation du musée de Mamoudzou en Petite-terre, et d'autres missions logistiques…)

Promotion de l'offre culturelle auprès du grand public

- Organisation des journées européennes du patrimoine
- Poursuite de la mise en place du projet muséographique : enrichissement des collections et de leur valorisation, amélioration de l'offre pédagogique et éducative adaptées aux différents publics



EUROPE, PARTENARIAT, COOPÉRATION

- Partenariat, coopération
- Projets européens

Le Conseil départemental de Mayotte tisse des liens stratégiques, économiques et culturels avec les pays voisins, en particulier l'Afrique de l'Est (Kenya, Djibouti, Mozambique, Tanzanie) et les îles de l'Océan indien (Madagascar, Seychelles, Maurice, …).

Des conventions institutionnelles de partenariat avec d'autres collectivités (région Île-de-France, région et département de la Réunion) sont établies pour donner une nouvelle dynamique aux relations et accompagner la professionnalisation des cadres du Conseil départemental.

L'ouverture sur l'Océan indien et la reconnaissance européenne permettent au Conseil départemental de prétendre à des financements des projets structurants.
La région de Mayotte porte ainsi des projets d'envergure et s'engage dans une démarche en vue d'obtenir l'autorité de gestion des fonds européens (FEDER, FEDER CTE,…).

606 574 €

CHIFFRES CLÉS

3 conventions de partenariat institutionnel signées

Subventions versées : **485 K€**

13 projets extérieurs soutenus

Participation au dispositif « France volontaires » : **45 K€**

1 volontaire mahorais recruté dans le cadre de la solidarité internationale

Délégation de Mayotte à Paris

Dépenses : 76 K€ dont 59 K€ pour les services extérieurs

37 partenaires

12 actions organisées

Délégation de Mayotte à la Réunion

Dépenses : 50 K€

3 600 usagers accueillis

9 conventions de partenariat signées

14 événements organisés par la DMR dont 6 événements en partenariat

38 participations à des événements extérieurs

144 usagers suivis (en EVASAN, …)

120 jeunes accompagnés dans le cadre de leurs dossiers de bourse, logement ou recherche de stage

20 jeunes placés en stage en entreprise dont 8 en contrat de professionnalisation

40 jeunes accueillis en stage à la DMR



Partenariat, coopération régionale

Actions réalisées en 2019

Partenariat avec les localités extérieures

- Signature de conventions de partenariat avec la région Île-de-France et avec la région et le département de la Réunion
- Lancement du programme d'ouverture des bureaux de la coopération décentralisée dans les pays environnants (Madagascar, les Seychelles, Kenya, Djibouti, Mozambique, Afrique du Sud, Maurice et Tanzanie, etc.)
- Organisation d'une conférence sur les enjeux et les perspectives de la coopération entre Mayotte et Djibouti avec l'accueil d'une délégation d'élus représentant les régions de Tadjourah et Ali-Sabieh
- Publication d'un document de synthèse intitulé « Cadre stratégique de coopération décentralisée et d'action internationale du Conseil départemental de Mayotte »

Participation aux évènements régionaux

- Participation de Mayotte à plusieurs événements régionaux :
  - 10e édition des Jeux des Îles de l'Océan indien à l'île Maurice
  - festival Francojeunes 2019 en Tanzanie
  - mission effectuée à l'université Mlimani City à Dar-es-Salaam afin de préparer la conférence Mayotte/Tanzanie

Soutien aux porteurs de projets externes

- Subventions à des associations pour des actions réalisées dans le cadre de la coopération décentralisée, par exemple :
  - le lycée agricole de Coconi pour ses échanges en formation professionnelle agricole avec ses partenaires du réseau des établissements agricoles professionnels Afrique australe - Océan indien (REAP AA-OI)
  - le Club Unesco du lycée de Dembéni pour un projet d'échange culturel au Mozambique
  - l'école de football Wana Simba de Mamoudzou pour sa participation à un tournoi international de football en Tanzanie

Délégation de Mayotte à la Réunion et à Paris

- Développement du partenariat avec les associations et les institutions pour concrétiser des actions (forums en faveur des jeunes, conférence « Osez créer », etc.)

Perspectives 2020



- Partenariat avec les localités extérieures
  - Inauguration du bureau de la coopération décentralisée à Madagascar et lancement de l'événement « 2020 l'année Malagasy à Mayotte »
  - Signature de la convention de partenariat entre le Conseil départemental de Mayotte et les régions de Tadjourah et Ali-Sabieh à Djibouti
  - Renouvellement de la convention de partenariat avec le Conseil départemental de la Réunion
  - Recrutement de 2 Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) au Kenya et au Mozambique

CHIFFRES CLÉS

10 pré-CRUP et CRUP (comité régional unique de programmation) préparés

8 comités de pilotage du programme INTERREG V Océan indien

3 comités de mise en œuvre des FESI (fonds européens structurels et d'investissement)

2 réunions de suivi du Programme INTERREG V

3 réunions du comité régional unique de suivi (CRUS)

Projets portés par le Conseil départemental

37 opérations programmées pour un coût total de **80 M€** dont :
- 11 FEDER
- 13 FEADER
- 7 FSE
- 1 IEJ

Répartition des financements :
- UE : **41 M€**
- Département : **35 M€**
- État/CD : **4 M€**

Demandes de remboursement effectuées par le Conseil
- Départemental : **15,7 M€** (+202 % par rapport à 2018)
- FEDER : **12,9 M€**
- FSE : **1,8 M€**
- IEJ : **793 K€**
- INTERREG : **148 K€**

Somme encaissée au 31/12/2019 par le Conseil départemental : **11,9 M€** (76 % du montant global)

Projets FESI concernant tout le territoire de Mayotte

375 opérations programmées dont :
- 41 FEDER
- 13 FEADER
- 42 FSE
- IEJ (non communiqué)
- 35 FEAMP

Coût financé : 197 M€

Demandes de remboursement enregistrées sur tout le territoire de Mayotte : **75 M€**
- FEDER : **40 M€**
- FSE : **16 M€**
- FEADER : **16 M€**
- IEJ : **2 M€**

Projets européens

Actions réalisées en 2019

Pilotage de la mise en œuvre des projets européens
- Démarches entreprises auprès du Premier ministre afin d'obtenir le transfert de l'autorité de gestion des fonds européens FEDER et FEDER CTE au Conseil départemental dès 2021
- Participation au salon du tourisme et des loisirs de Mayotte pour présenter au public les outils financiers européens disponibles à Mayotte et faire connaître l'Europe
- Application du programme de volontariat de solidarité internationale (VSI), pour la zone Afrique australe et Océan indien :
  - dispositif co-financé par le Conseil départemental de Mayotte et le programme INTERREG V Océan Indien (fonds FEDER CTE)
  - signature d'une convention de partenariat entre France Volontaires et le Conseil départemental de Mayotte
  - recrutement du premier Mahorais en mission de volontariat de solidarité internationale à l'union des chambres de commerce et d'industrie de l'Océan indien (UCCIOI) de Maurice

Développement du partenariat région ultra-périphérique (RUP)
- Suivi et la coordination du « projet Forward » :
  - participation à la réunion de lancement du projet à la Grande Canarie (Îles Canaries) et aux rencontres du comité directeur pour valider les différentes étapes du projet
  - 78 K€ de subvention reçue par le Conseil départemental
- Participation à un séminaire aux Açores consacré au programme européen COPERNICUS
- Participation à la 2e rencontre du forum des RUP consacré à l'élaboration de stratégie sur le thème de l'économie bleue

Perspectives 2020

- Présidence mahoraise de la conférence des présidents des régions ultrapériphériques
- Poursuite des démarches pour obtenir l'autorité de gestion pour le programme INTERREG V Océan indien (fonds FEDER-CTE)
- Accueil à Mayotte de la 25ème Conférence annuelle des présidents des régions ultrapériphériques
- Accueil de la conférence de coopération régionale de l'Océan Indien
- Formation sur la gestion des fonds européens et sur la gestion de projets
- Organisation de réunions de concertation concernant le dossier des études sur les dessertes aériennes et maritimes
- Suivi de la rédaction des programmes opérationnels (PO) post 2020





RAPPORT FINANCIER

- Points marquants du compte administratif
- Évolution des recettes et dépenses
- Évolution du résultat du STM
- Résultat du budget annexe « Santé et Protection de l'Enfance »
- Ratios financiers 2019

Une situation financière stabilisée

La situation financière 2019 du Conseil départemental confirme la démarche engagée de maintenir un résultat excédentaire en section de fonctionnement pour améliorer les réalisations en investissement.

Le résultat de clôture de l'exercice 2019 de la section de fonctionnement du budget principal demeure ainsi excédentaire à hauteur de 54 M€.
Les résultats 2019 du budget du Service des Transports Maritimes (STM) ainsi que celui de la « Santé et Protection de l'Enfance » sont également positifs.

Le compte administratif fait donc apparaître des résultats de bonne tenue, avec des ratios financiers démontrant un écart négatif toujours important (199 € par habitant) entre la dotation globale de fonctionnement accordée à Mayotte et celle attribuée aux autres DOM.

Points marquants du compte administratif 2019

CHIFFRES CLÉS

Résultat de clôture : **244 M€** dont :
105 M€ relevant du budget principal (contre 90 M€ en clôture 2018)
136 M€ provenant du budget Santé protection de l'enfance

Recettes totales : **404 M€**

Dépenses totales : **328 M€**

Mandats émis : **9 824**
(8 064 en 2018)

Titres émis : **1 991**
(+11 % par rapport à 2018)

Taux d'épargne brute : **20 %**

Encours de la dette : **78 M€**
(84 M€ en 2018)

Exécution en recettes d'investissement : **58 %**
(55 % en 2018)

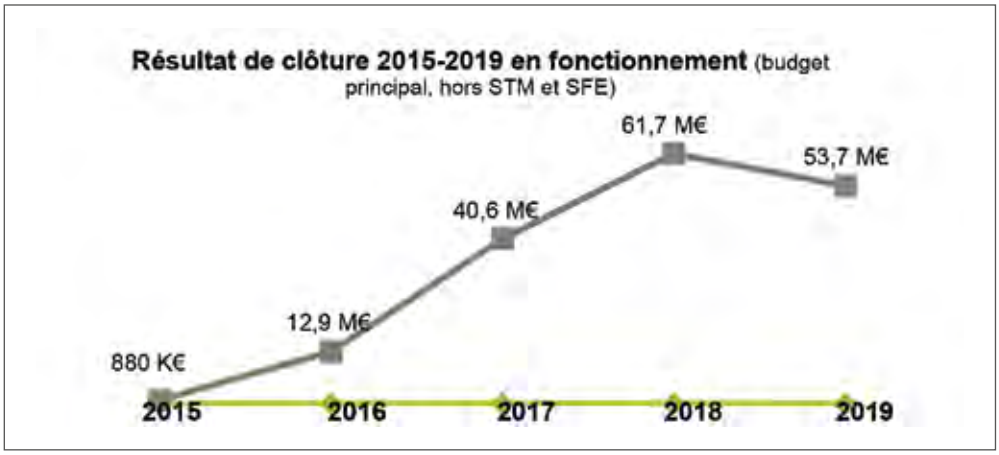
Exécution en dépenses d'investissement : **44 %**
(40 % en 2018)



Un résultat de clôture 2019 excédentaire de 54 M€

L'exercice budgétaire 2019 du Conseil départemental de Mayotte affiche un résultat global positif de 132 M€, réparti comme suit :
budget principal : + 77 M€
budget Santé protection de l'enfance : + 55 M€
Service des transports maritimes : +787 k€

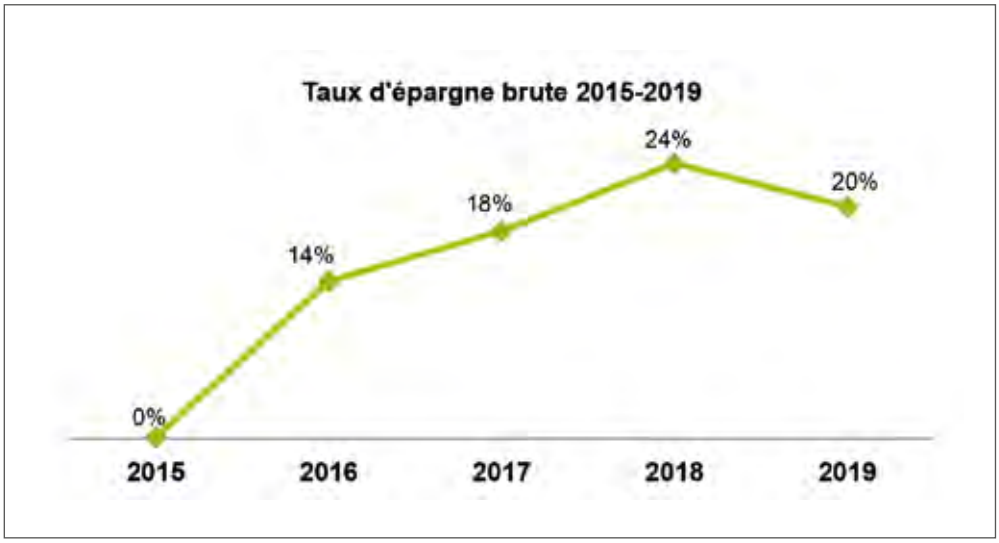
Le résultat de clôture au 31 décembre 2019 se hisse à 244 M€ (+ 40 % par rapport à 2018). S'agissant du résultat de clôture de la section de fonctionnement du budget principal, une diminution de près de 13% est relevée en 2019 comme le montre le graphique ci-dessous.



Une épargne brute en légère baisse

L'épargne brute s'élève à 60 millions d'euros en 2019 (dont 35 M€ résultant du budget principal) contre 73 millions d'euros en 2018.

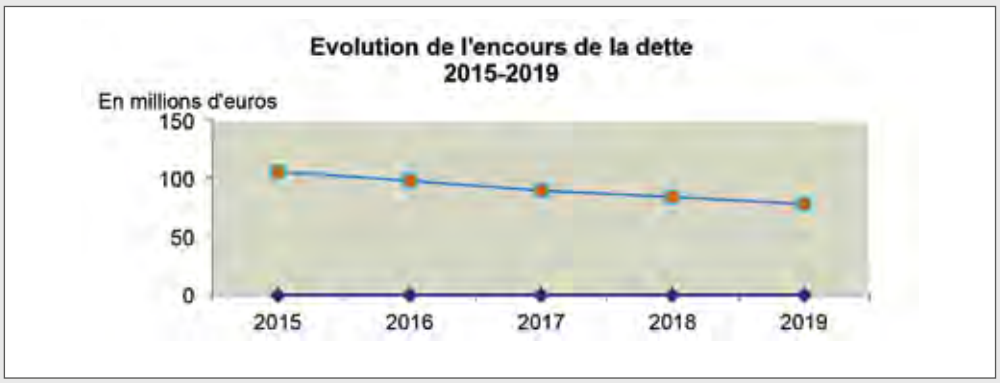
Le taux d'épargne brute marque ainsi une diminution de près de 4 points, pour s'afficher à 20 % en 2019.



Une réduction continue de l'endettement

L'encours de la dette continue de décroître pour atteindre 78 M€ au 31 décembre 2019 contre 84 M€ en 2018, soit une diminution de 7 %.
La courbe montre cette baisse constante de l'encours de la dette depuis 2015.

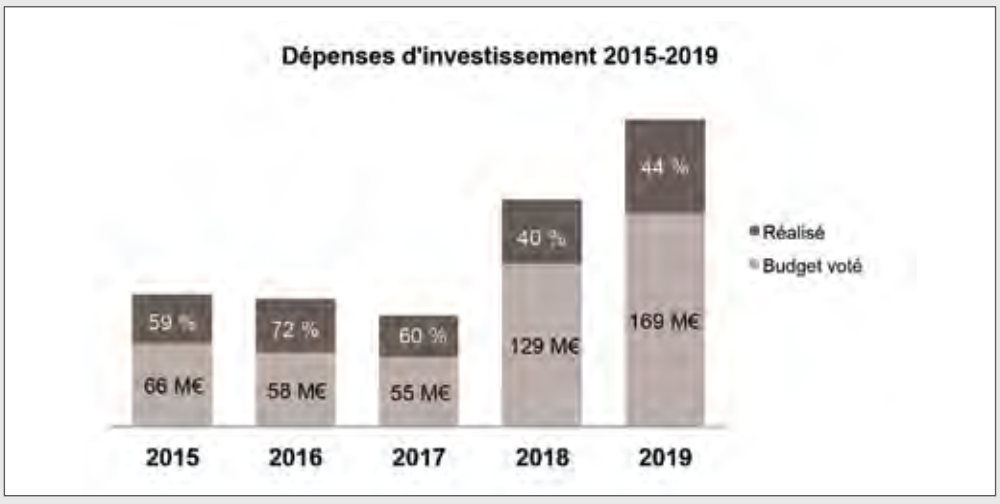




Évolution du taux d'exécution en investissement

Les taux d'exécution en recettes et dépenses d'investissement progressent respectivement de 62 % et 44 % par rapport à 2018.





Les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à **17 M€**

Évolution des recettes et dépenses

CHIFFRES CLÉS

Recettes réelles de fonctionnement : **301 M€**

Dépenses réelles de fonctionnement : **241 M€**

Charges du personnel : **105 M€**

Intervention et subvention : **60 M€**

Charges générales : **47 M€**

Charges exceptionnelles : **12 M€**

Recettes réelles d'investissement : **82 M€**

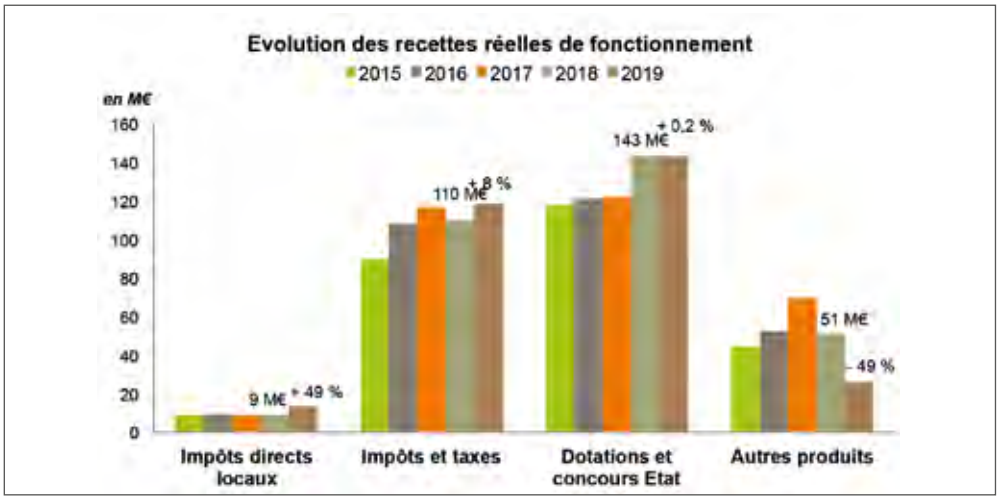
Dépenses réelles d'investissement : **66 M€**

Restes à réaliser en dépenses d'investissement : **17 M€**



Recettes en 2019

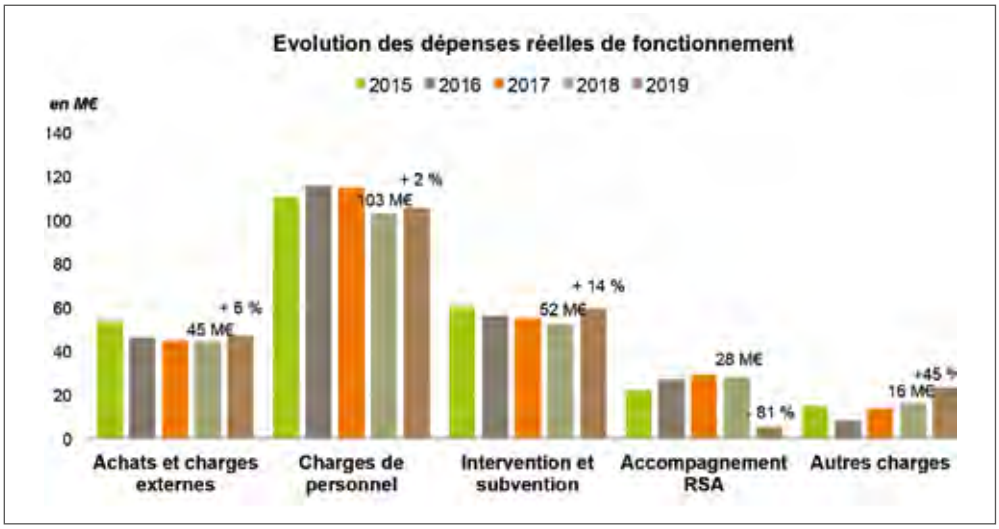
Les recettes réelles de fonctionnement de la collectivité (budget principal) ont relativement baissé, passant de 313 en 2018 à 301 millions d'euros en 2019. Cette diminution s'explique essentiellement par la non prise en charge de l'allocation du revenu solidarité active (soit 15,4 M€) qui n'est plus remboursée par l'État ainsi que la baisse des atténuations de charges (remboursements des charges liées au personnel, ...).



Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à plus de 82 millions euros en 2019, soit une hausse nette de près de 33% par rapport à 2018 (62 millions euros).

Dépenses en 2019

Les dépenses réelles de fonctionnement (241 millions d'euros en 2019) ont légèrement diminué de 1,2 % par rapport à 2018.
Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 66 M€ en 2019, soit une amélioration de 28 % par rapport à 2018. En valeur, cela correspond à un effort supplémentaire d'investissement de plus de 14 M€.



Évolution du résultat du Service des Transports Maritimes

CHIFFRES CLÉS

Résultat de clôture : **2,2 M€**

Dépenses réelles de fonctionnement : **14,8 M€**

Charges du personnel : **11,8 M€**

Charges générales : **3 M€**

Vente de tickets de barge et prestations : **5 M€**

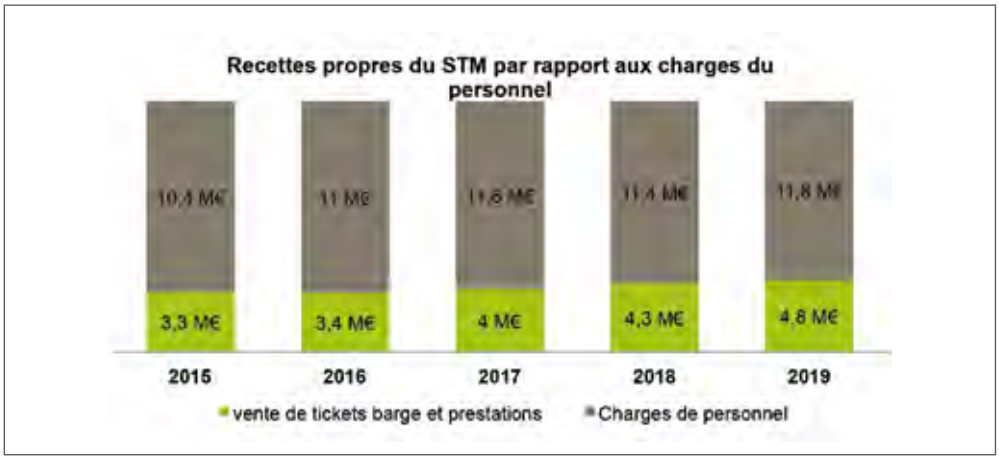
Le service des transports maritimes (STM) affiche au titre de 2019 un résultat global positif de 787 K€. Toutefois, la section de fonctionnement est déficitaire 13 K€.
La section d'investissement présente un excédent de 800 K€.

La contribution du Conseil départemental stagne à 11 M€ depuis 2018 et permet d'équilibrer le budget du STM.





La masse salariale du STM s'affiche à 11 763 650 € en 2019, soit 3,5 points de plus par rapport à 2018. Elle représente quasiment le triple des recettes relatives aux ventes de tickets de barge et des prestations.
Les recettes propres du STM enregistrent néanmoins une nette augmentation en 2019. Le taux d'évolution de ces recettes atteint 12 % par rapport à 2018. Ce qui est supérieur à celui du trafic des passagers des barges (+7,13 %).





CHIFFRES CLÉS

Résultat de clôture : **136 M€**

Recettes réelles de fonctionnement : **95 M€**

Dépenses réelles de fonctionnement : **35 M€**

Charges du personnel : **25 M€**

Charges d'intervention : **6,8 M€**

Charges générales : **3,7 M€**

Recettes réelles d'investissement : **19 M€**

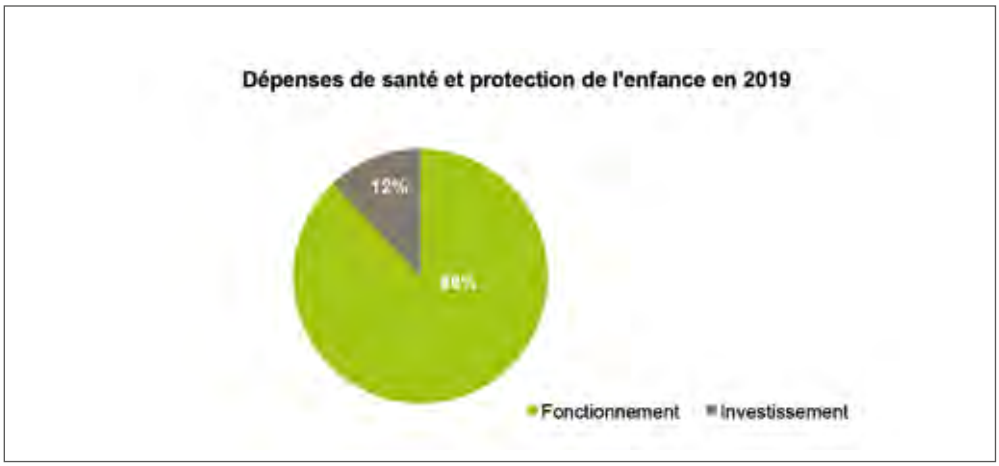
Dépenses réelles d'investissement : **5 M€**



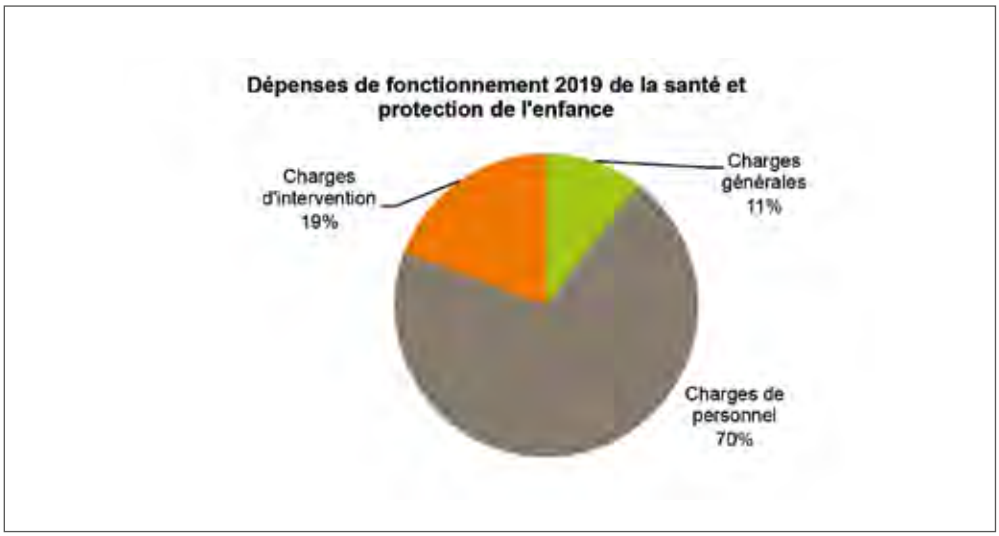
Évolution du budget annexe « Santé et Protection de l'enfance »

Au titre de l'exercice 2019, le compte administratif du budget annexe « Santé et Protection de l'Enfance » affiche un résultat excédentaire de près de 55 millions d'euros, dont 60 M€ en section de fonctionnement et - 5 millions en investissement.

Le résultat de clôture au 31 décembre 2019 est de 136 M€ dont 122 M€ en fonctionnement. Les dépenses réelles de fonctionnement dépassent 35 millions d'euros en 2019, en hausse de 16 % par rapport à 2018. Elles représentent donc 88 % des dépenses totales (40 M€).



La répartition des dépenses de fonctionnement est indiquée dans le graphique ci-dessous. 70 % de ces dépenses concernent ainsi les charges de personnel.



Ratios financiers 2019

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales définit des indicateurs qui permettent d'avoir une vision globale de la santé financière d'une collectivité. Ces données doivent être publiées chaque année (art. 16 de la loi du 6 février 1992 et son décret d'application n° 93-570 du 27 mars 1993).

La série de ratios financiers se référant au compte administratif 2019 du Conseil départemental de Mayotte, en comparaison avec l'exercice 2018 et aux autres départements d'Outre-mer, est reproduite ci-dessous.

	Mayotte		Guyane (2018)	Moyenne DOM** (2018)
	CA 2018*	CA 2019*		
Dépenses réelles de fonctionnement/population	*920 €*	***939 €***	2 146 €	1 975 €
Produit des impôts directs/population	*35 €*	***52 €***	319 €	289 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	*1 221 €*	***1 175 €***	2 221 €	2 068 €
Dépenses d'équipement brut/population	*155 €*	***191 €***	161 €	173 €
Encours de la dette/population	*327 €*	***304 €***	534 €	750 €
Dotation globale de fonctionnement/population	*143 €*	***121 €***	192 €	320 €
Charges de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	*41%*	***44%***	28%	22%
(Dépenses réelles de fonctionnement +remboursement de la dette)/ recettes réelles fonctionnement	*81%*	***82%***	99%	98%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	*15%*	***16%***	7%	31%
Encours de la dette totale/recettes réelles de fonctionnement	*28%*	***26%***	24%	34%

* comptes administratif et de gestion du budget principal
** moyenne pondérée des DOM, hors Mayotte

Sources : DGCL, CD976



Édition
Conseil départemental de Mayotte

Direction de la publication
Soibahadine IBRAHIM RAMADANI

Coordination
Direction générale des services

Conception et réalisation
Mission évaluation et contrôle de gestion

Infographie et crédits photos
Direction de la communication
www.labanquedimagesdemayotte.com

Design graphique et mise en page
Elodie Guivarch / www.elodieguivarch.com

Octobre 2020

www.cg976.fr

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

Conseil Départemental de Mayotte

Hôtel du Département
8 boulevard Halidi Sélémani
B.P 101
97600 Mamoudzou
Tél : 0269 66 10 00